

MERINCHAL



EAUX VIVES N°43



BULLETIN MUNICIPAL 2023

SOMMAIRE

EDITO DU MAIRE Page 2

VIVRE ENSEMBLE Page 3

LA VIE MUNICIPALE

Contactez votre mairie Page 4

Le Conseil Municipal Page 5

Les employés municipaux Page 6

Etat Civil Page 7

Résumés des décisions du Conseil Municipal Page 8

INFOS PRATIQUES

A votre service Page 12

Transports ligne Felletin - Clermont-Ferrand Page 13

Arrêté Municipal stationnement dans le bourg Page 14

Artisans et commerçants Page 15

Tarifs communaux Page 17

La préfecture vous informe : Forages domestiques et Brulage des déchets verts Page 18

ECONOMIES ET FINANCES

Budgets de la Commune Page 19

Comptes administratifs et budgets Page 23

Travaux et réalisations Page 25

ZOOM Centre de Loisirs « Les Galopins en Marche » Page 27

INTERCOMMUNALITÉ

Ordures ménagères Page 28

Dispositif Action Collective de Proximité - Aides - subventions Page 30

Association Agir et Association Atelier équilibre Page 32

Tourisme Marche et Combraille Page 33

CULTURE ET LOISIRS

Nos Associations Page 35

Articles des Associations Page 36

Le bois Lacheix Page 55

Les métamorphoses de la place Page 56

Il y a cent ans Page 58

Les symboles de la république Page 60

Détente Page 62



Le MOT DU MAIRE



Alors que nous venons de basculer dans l'année 2024, 2023 restera dans ma mémoire, comme une année préoccupante, avec la poursuite de la guerre en Ukraine, le déclenchement des hostilités au Proche Orient et un contexte économique impactant les ménages, toutes les entreprises qu'elles soient agricoles, industrielles, artisanales et commerciales.

Crise économique, crise climatique, incivilités croissantes ; Ni vous, ni moi n'avons la main pour arrêter les conflits, pour empêcher notre climat de se dérégler, les prix de s'envoler. En revanche préférer à l'incivisme, le respect des autres, des biens, et de notre environnement est du domaine du possible si l'on veut bien s'en donner les moyens.

Cette année a été marquée pour notre commune, par les travaux et la métamorphose de notre Centre-bourg. Enfouissement des réseaux électriques, changement des conduites du réseau d'eau potable, mise en place d'un réseau d'eaux pluviales, création d'un réseau d'assainissement dans la partie Nord puis aménagement de la Place et de ses abords.

Comme c'est à l'usage que l'on rencontre les difficultés, comme c'est à l'usage aussi que l'on prend d'autres habitudes et qu'aussi la perfection n'existe pas, nous allons faire en sorte d'apporter des solutions à certaines difficultés. Pour le reste, je fais confiance au bon sens des usagers pour respecter les nouvelles règles de stationnement notamment, même si je sais bien et je le constate tous les jours qu'il existe toujours des réfractaires à tout.

Je voudrai en tout premier lieu remercier tous les riverains, les usagers, les commerçants, tous ceux qui ont fait preuve de compréhension, de patience et de discipline durant ces travaux et toujours aujourd'hui puisque tout n'est pas encore terminé.

Je tiens à rappeler également, même si nous avons communiqué sur ces chiffres, le pourcentage des subventions attribuées à ces travaux qui est de 80% soit 776 452.57 € sur une somme totale de 970 565.72 € H.T soit 1 164 678.86 € T.T.C.

L'achat du BOIS LACHEIX, une initiative de la municipalité qui répond modestement aux exigences environnementales, climatiques et à la transition écologique, un bois où tous les habitants pourront se croiser, se rencontrer, observer, écouter l'environnement. L'inventaire confié à Thiphaine Laurent a permis la découverte d'un bois riche en faune et en flore avec une belle qualité d'arbres. Un encouragement à continuer ce projet du « BOIS DU LÂCHER-PRISE ».

Eligible au programme, porté par l'Etat, de PETITES VILLES DE DEMAIN, nous allons continuer à profiter des prestations d'ingénierie de l'Agence Départementale d'Attractivité accompagnés par un chargé de mission sur un programme prenant en compte le logement, l'accueil de nouvelle population, la mobilité, la redynamisation.

Petites Villes de Demain, c'est avant tout la reconnaissance de notre commune, comme étant une petite Centralité. Une commune méritant d'être accompagnée dans la continuité de ses projets, c'est aussi pour la Municipalité l'aboutissement du choix qu'elle a fait d'avancer, de ne pas rester passéiste devant les enjeux de Demain...

Vous trouverez dans ce bulletin toutes les informations relatives aux finances ainsi que les actions et diverses réalisations du conseil municipal. A ce bulletin, se sont associées bon nombre d'associations rendant compte de leurs activités toujours très riches comme chaque année, qu'elles en soient une nouvelle fois remerciées.

Dans une société trop souvent fragmentée, ou la démocratie « prend l'eau », la municipalité a résisté au grand vent de 2023 avec un bateau bien amarré au port. Chargé de dynamisme, et d'une volonté accrue d'être des praticiens du quotidien de MERINCHAL, elle continuera à être à votre service et à mener ses missions avec la même détermination en 2024.

Bien cordialement à vous tous.

Le Maire

Marie-Françoise VENTENAT



Nous avons la chance d’habiter dans un pays qui n’est pas en guerre.
 Nous avons la chance d’habiter dans une région saine, loin du bruit et de la pollution des villes, proche de la nature.
 Alors, pourquoi ne pas profiter de cette quiétude dans le respect de chacun ?
 La diversité de la population est une richesse pour une commune, c’est le moteur de son développement et de sa cohésion.
 Nous devons nous enrichir de nos différences plutôt que de chercher à stigmatiser les personnes qui ne pensent pas ou ne vivent pas comme nous.
 Sommes-nous plus heureux en passant notre temps à critiquer, à dénoncer, à détruire ce qui nous entoure ?
 Sommes-nous plus heureux en envoyant une lettre anonyme en mairie pour se plaindre des agriculteurs qui salissent les routes ou pour dénoncer nos voisins qui ne font pas le tri sélectif correctement ?
 Au contraire, ne serions-nous pas plus heureux en cherchant la rencontre, en engageant la discussion, en participant aux manifestations de la commune, en proposant nos services ?....
 Personne n’est parfait, mais chacun de nous a quelque chose à apporter aux autres, ne serait-ce qu’un sourire, une visite, une invitation, un geste de solidarité.
 Gageons que de petits efforts nous apporteront de grandes satisfactions et que nous pourrons alors retrouver le plaisir de VIVRE ENSEMBLE.

L’équipe de rédaction.



« Il faut organiser, encore et toujours, des rencontres entre les hommes. C’est la seule richesse. »
 Albert Jacquard

« Les mots ont leur importance : je ne veux pas les utiliser à tort et à travers. Ni exprimer des avis tranchés sur tout alors que c’est le juste milieu qui nous permet de vivre ensemble et en paix. »
 Leila Bekhti



MAIRIE

Tél : 05.55.67.20.19

Mail : mairie-de-merinchal@wanadoo.fr

Site internet : www.merinchal.fr

Horaires : Lundi : 8h30-12h30 /13h30-18h30

Mardi - Jeudi -Vendredi : 8h30-12h30 /13h30-17h30

3^{ème} samedi du mois : 10h00-12h00



Mairie de Merinchal

Newsletter : Mérinchal Infos

Pour vous inscrire à la Newsletter, il vous suffit d'envoyer un mail à la mairie :

mairie-de-merinchal@wanadoo.fr



Panneau Pocket dans votre commune

Pour tous ceux qui ont un téléphone ou une tablette :

PanneauPocket dans votre commune

Pour mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application PanneauPocket.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la Commune sont toujours dans votre poche, où que vous Soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUITE

Pas de compte à créer : 100 % anonyme !

1. Il vous suffit de **télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette** en recherchant PanneauPocket sur AppStore, PlayStore ou AppGallery.
2. Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

Vous recevrez désormais des notifications de la commune en cas d'alertes ou d'informations.

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant :

App.panneaupocket.com

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

App Store Google Play

~ Le Conseil Municipal ~



Marie-Françoise
VENTENAT
Maire

- Fonctions administratives d'Etat et Communales
- Membre de droit de toutes les commissions
 - Vice-Présidente de la Communauté de Communes
 - Déléguée titulaire du SIAEPA, du SDEC



Roland
DESGRANGES
1^{ER} adjoint

- Délégué Communauté de Communes
- Délégué titulaire du SDEC
- Délégué commissions : Appel d'offres –Projet Aménagement et dynamisation du commerce place du marché – Nouvelles technologies – Communication - Suivi de chantier
- Présidence commissions : Finances – Développement économique



Marina
VIALTAIX
2^{ème} Adjointe

- Déléguée Communauté de Communes
- Déléguée syndicat des transports
- Membre du CCAS
- Déléguée commissions : Projet Aménagement et dynamisation du commerce place du marché – Bâtiments
- Présidence commissions : Ecole – Vie associative - Vie locale- Communication



Patrice
DEVESSIER
3^{ème} Adjoint

- Délégué suppléant du SIAEPA
- Délégué suppléant du SDEC
- Délégué commissions : Assainissement – suivi de chantier
- Présidence commissions : Agriculture – Environnement – Affaires agricoles – Voirie – Matériel - Déneigement



Daniel
CHEFDEVILLE
4^{ème} Adjoint

- Délégué titulaire du SIAEPA
- Délégué commissions : Appel d'offres – Voirie – Matériel - Déneigement
- Présidence commissions : Bâtiments – Suivi de chantier – Assainissement



Christophe
BENQUET
Conseiller

- Délégué du SDIC
- Délégué commissions : Appel d'offres – Projet Aménagement et dynamisation du commerce place du marché – Nouvelles technologies – Développement économique - Voirie – Matériel – Déneigement – Suivi de chantier – Assainissement



Thomas
DEMENEIX
Conseiller

- Délégué suppléant du SDEC
- Délégué titulaire Entente Sud-Est
- Correspondant défense
- Délégué commissions : Appel d'offres – Projet Aménagement et dynamisation du commerce place du marché – Développement économique - Ecole – Vie Associative – Vie Locale – Bâtiments



Geneviève
GEAIX
Conseillère

- Déléguée syndicat des transports
- Déléguée du CNAS – Déléguée du SDIC
- Membre du CCAS
- Déléguée commissions : Projet Aménagement et dynamisation du commerce place du marché – Finances – Communication – Bâtiments



Odile
LABAS
Conseillère

- Membre du CCAS
- Déléguée commissions : Développement économique – Ecole – Communication – Agriculture – Environnement – Affaires agricoles



Christiane
MANDON
Conseillère

- Membre du CCAS
- Déléguée commissions : Finances – Communication – Bâtiments



Christian
PEYRAUD
Conseiller



Vincent
REINE
Conseiller

- Délégué suppléant Entente Sud-Est
- Délégué commissions : Projet Aménagement et dynamisation du commerce place du marché – Développement économique - Ecole - Vie Associative – Vie Locale – Suivi de Chantier



Christian
ROUSSEL
Conseiller

- Délégué commissions : Appel d'offres - Agriculture – Environnement – Affaires agricoles - Voirie – Matériel – Déneigement - Assainissement



Régis
SAPIN
Conseiller

- Délégué commissions : Appel d'offres –Projet Aménagement et dynamisation du commerce place du marché – Agriculture – Environnement – Affaires agricoles - Voirie – Matériel – Déneigement



Laure
SIMON
Conseillère

- Déléguée suppléante du SIAEPA
- Déléguée commissions : Agriculture – Environnement – Affaires agricoles - Ecole – Vie Associative – Vie Locale

~ Employés municipaux ~



ANGELINE BRUN
Secrétaire Administrative
principale



NATHALIE FONTY
Secrétaire Administrative adjointe



CATHY AYMARD
ATSEM - Ecole maternelle



ANGELIQUE BOURDIER
Agent de restauration collective



DOMINIQUE ROTTURA
Agent de service périscolaire



CHARLENE BEAUDET
Agent technique, entretien des
bâtiments, voiries, espaces verts



FABIEN FRADET
Agent technique, entretien des
bâtiments, voiries, espaces
verts



OLIVIER THERRADE
Agent technique, entretien des
bâtiments, voiries, espaces verts

~ A votre service ~



Pompiers : 18

Portable : 112



Gendarmerie : 17



Enfance en danger : 119



Violence conjugale : 114

~ Etat civil 2023 ~

Naissances

Le 02 janvier 2023 Léonie, Adèle, Denise REINE-VERGNE, La Vernède
Le 11 mars 2023 Méline, Léonie, Bertille CLUZEL, Le Beaudeix
Le 13 avril 2023 Milo, Thiago, Nathan BRUNDET, La Roche
Le 11 juin 2023 Eléonore BONIN, Marlanges
Le 29 novembre 2023 Iyad MANSOIBOU, rue de la Croix de Fer

Pacs

Le 04 février 2023 Emile AYMARD et Steven DA SILVA ALMEIDA - Létrade Village
Le 03 avril 2023 Ophélie, Coralie PEIRONNY et Benoît, Lucien, Daniel MATHELY - Létrade Village
Le 24 juillet 2023 Solange EYENGA et Sébastien DUGAT - Le Montalon
Le 10 octobre 2023 Nathalie, Bernadette, Mireille BOURDAROT et Renaud MICHON - Les Fougères

Décès

Personnes décédées après la parution du Bulletin Municipal 2022 :

Le 18 Novembre 2022 Joseph, Maurice MANDON - Létrade
Le 31 Décembre 2022 René GIGOT - La Roche
Le 19 janvier 2023 Albert, Ghislain, Joseph STRACMAN - Létrade gare
Le 29 Janvier 2023 Guy NEUMANN - Le Jouhanneix
Le 10 mars 2023 Huguette, Simone MONTPEYROUX ép. RYBERON - Le bourg
Le 28 mars 2023 Isabelle, Thérèse, Marie née RAYNAUD ép. VEDRINE - Le Montaurat
Le 04 mai 2023 Yvonne, Alphonsine née AUTIXIER ép. BERGIGNAT - 6 rue du Château de la Mothe
Le 21 mai 2023 Georges, Jean, Frédéric VEDRINE - Le Montaurat
Le 04 juillet 2023 André OROZCO - Le bourg
Le 18 juillet 2023 Andrée, Suzanne née MONGOURD ép. DELBOCA - Villelume
Le 16 août 2023 Alain AUZELLE, Le Mondayraud / Beaumont
Le 26 octobre 2023, Ginette, Simone née SIMON ép. BUSSON - La Vernède
Le 06 novembre 2023 Roger CISTERNE - 10 rue du Couvent

Une pensée pour les personnes natives de la commune ou ayant habité la commune qui nous ont quittés cette année :

Le 07 janvier 2023 André, Jean FONTY - Cébazat / Mérinchal
Le 03 avril 2023 Georges, Pierre LAMARQUE - Villiers sur Marne / Mérinchal
Le 02 août 2023 Jean-Michel, Noël GORSSE - Désertines / Mérinchal
Le 05 décembre 2023 Christian, Jean, Claude GORSSE - Chambon sur Voueize / Mérinchal

~ Décisions du Conseil Municipal ~

Résumé des principales décisions pour l'année 2023

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 2023

Rénovation d'éléments du patrimoine culturel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : D'approuver et valider le projet, le plan de financement et de demander à bénéficier des aides au titre du programme LEADER 2014-2020 GAL Combraille en Marche pour la rénovation d'éléments du patrimoine culturel de Mérinchal.

Co-maîtrise SDEC - Eclairage public

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : De solliciter le concours technique et financier du Syndicat des Energies de la Creuse (SDEC) pour le projet d'éclairage public concernant les travaux du stade Pierre VENTENAT. Par convention, la commune désigne le SDEC comme maître d'ouvrage temporaire unique de l'opération.

SÉANCE DU 30 MARS 2023

Vote des taux des impôts directs locaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : De maintenir les taux communaux pour l'année 2023 comme suit :

- taxe d'habitation : 6,12 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 37,14 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 44,62 %

Approbation du budget primitif 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : D'adopter le budget primitif 2023.

Boucles locales à vélo

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : D'accepter le balisage des boucles à vélo sur la Commune de Mérinchal (Creuse) et autorise Madame le Maire à signer la convention.

SÉANCE DU 20 AVRIL 2023

Co-maitrise SDEC-Eclairage public

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : De solliciter le concours technique et financier du Syndicat des Energies de la Creuse (SDEC) pour le projet d'éclairage public concernant les travaux d'extension d'éclairage public sur le quartier de Lapeyrouse. Par cette convention, la commune désigne le SDEC comme maître d'ouvrage temporaire unique de l'opération.

SÉANCE DU 20 MAI 2023

Révisions des statuts du SIAEPA de Crocq

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : D'adopter la nouvelle rédaction des statuts du SIAEPA de Crocq.

Procédure d'appréhension des biens sans maître : Accompagnement de la SAFER Nouvelle-Aquitaine

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : De valider l'accompagnement de la SAFER Nouvelle Aquitaine dans le cadre d'une procédure d'appréhension des biens sans maître, et d'accepter le devis afférent à cette étape.

Projet BOIS LACHEIX : Acceptation du devis : Tiphaine LAURENT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : D'accepter le devis du montant proposé et la signature de la convention s'y rapportant.

Désignation des délégués communaux au sein du SIAEPA

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : De nommer les délégués communaux de Mérinchal au SIAEPA de Crocq : **Délégué titulaire** : Mme VENTENAT Marie-Françoise **Délégué suppléant** : Mr CHEFDEVILLE Daniel.

Cette délibération annule et retire la délibération n°2023/30

~ Décisions du Conseil Municipal ~

Résumé des principales décisions pour l'année 2023

SÉANCE DU 15 JUN 2023

Approbation rapport de la CLECT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : D'approuver le rapport de la CLECT de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine du 26 Mai 2023 portant sur les évaluations réalisées.

Approbation du montant des attributions de compensation

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : D'approuver les modalités de révision des Attributions de Compensation telle que résultant de la délibération du Conseil communautaire en date du 31 mai 2023, présentées ci-dessus à compter de l'année 2023 ; D'approuver le montant de l'attribution de compensation de 11 117.70 € en recette résultant de la mise en œuvre de ces modalités pour la commune de Mérinchal.

Avenant au marché aménagement Centre Bourg : lot n°3 - serrurerie

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : De conclure l'avenant avec l'entreprise SAS B.I.A, anciennement dénommée EGCM, pour le même montant de travaux, dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée de l'aménagement Centre Bourg : Lot 3 : Serrurerie SAS B.I.A.

Avenant au marché aménagement Centre Bourg : lot n°1 –Aménagement VRD

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : De conclure l'avenant d'augmentation et de réduction ci-après détaillé avec l'entreprise suivante dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée de l'aménagement Centre Bourg : Lot 1 : Aménagement VRD SAS Eurovia.

- Marché initial d'un montant de.....698 857.21 € H.T
- Avenant n°1 d'un montant de.....50 619.90 € H.T
- Nouveau montant du marché de..... 749 477.11 € H.T

Régularisation voie communale – Village La Chassagne

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : D'accepter la régularisation du tracé de la voie communale, D'accepter le bornage présenté, De rappeler que les frais de notaire afférents à cette régularisation seront à la charge du demandeur.

Cautions Salles communales, Gîtes, Chapiteaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : D'accepter la mise en place des cautions en fonction des différentes locations suivant le tableau ci-dessous

	Salles Communales	Gîtes Communaux	Chapiteaux
Cautions mobiliers	500 €	300 €	1 500 €
Cautions ménages	100 €	50 €	

Mise en place d'un dispositif d'indemnisation des commerçants dans le cadre des travaux de la Place du Marché

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : D'accepter l'indemnisation amiable des commerçants jouxtant la Place du Marché, à savoir :

- Le restaurant le « Pit'Chu » géré par Monsieur LOUBAUD Didier,
- La boucherie Montel gérée par Monsieur MONTEL Jérôme,
- Supérette « Vival » gérée par la Maison Moullierat,
- Le salon de coiffure « 2 Mèches avec vous » géré par Madame THOMAS Eloïse, au prorata de sa date de réouverture en Mai 2023.

De verser la somme de 1 000 € aux commerçants susnommés, après signature de leur engagement à l'accepter, et renvoi à la trésorerie pour paiement.

~ Décisions du Conseil Municipal ~

Résumé des principales décisions pour l'année 2023

Programme voirie 2023 : Choix de l'entreprise

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : D'attribuer les travaux à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 38 605.78 € H.T soit 46 326.94 € TTC.

SÉANCE DU 20 JUILLET 2023

DEMANDE D'ACHAT DE DELAISSES DE CHEMINS LA VALETTE - LE FARY

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : D'accepter la vente de ces délaissés de chemin, De fixer le prix à 0.08 € le m², De rappeler que tous les frais afférents à cette acquisition seront pris en charge par les demandeurs : frais de bornage, frais d'enquête publique, frais de publication aux hypothèques, frais de publication dans les journaux, D'organiser

Modification du tableau des effectifs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : De la création du poste suivant : Filière administrative - Adjoint administratif principal 2^{ème} classe – temps non complet – 28/35^{ème} – pouvant être occupé par un contractuel; De la suppression du poste suivant : Filière technique - Adjoint technique principal 2^{ème} classe - temps non complet – 28/35^{ème}.

Tarif repas restauration scolaire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : D'appliquer les nouveaux tarifs du tableau ci-dessous à compter du 01/11/2023. Un courrier d'information a été adressé aux familles.

Catégorie	Anciens tarifs	Tarifs applicables au
Repas Enfant	3,60 €	3,90 €
Repas 3 ^{ème} Enfant	1,80 €	1,95 €
Repas Adulte	5,00 €	5,30 €

Extension réseau éclairage public : Village de la Lapeyrouse

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : D'accepter cette extension du réseau d'éclairage public sur le village de Lapeyrouse, D'accepter le plan de financement.

Produit des amendes de police 2023 : Demande de subvention

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : De solliciter auprès du Conseil Départemental de la Creuse, le bénéfice de la dotation relative au produit des amendes de police au profit de la mise en place de signalisation horizontale sur le territoire de la commune.

~ Décisions du Conseil Municipal ~

Résumé des principales décisions pour l'année 2023

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2023

Modifications des statuts du SIAEPA de Crocq

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : D'adopter les nouveaux statuts du SIAEPA de Crocq, et de transmettre cette délibération au Président du SIAEPA de Crocq.

Approbations rapports annuels 2022 sur :

**La qualité et le prix du service public d'élimination des déchets de l'Ancien Haut Pays Marchois,
La qualité et le prix du service public du service d'assainissement collectif et non collectif.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : D'adopter les rapports annuels 2022 et de transmettre ces délibérations au Président de la Communauté de Communes.

Conclusion de la convention cadre d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : D'approuver le contenu de la convention-cadre d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), qui expose les projets de territoire de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine et des communes d'Auzances, de Chénérailles, de Crocq, de Lavaveix-les-Mines et de Mérinchal.

Recrutement des agents recenseurs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : De créer deux emplois d'agents recenseurs, non titulaires, dans le cadre d'un besoin occasionnel, à temps non complet, pour la période allant du 05 janvier 2023 au 17 février 2023.

Recensement citoyen

J'AI 16 ANS : J'EFFECTUE MON RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire à 16 ans.

Qui ? Tout jeune de nationalité française, fille et garçon.

Où ? A la mairie de son domicile.

Quand ? A partir de 16 ans et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.

Pourquoi ? - Pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

- Pour s'inscrire aux examens et concours

(CAP, BEP, Bac, permis de conduire, concours de la fonction publique)

- Pour être inscrit d'office sur les listes électorales à sa majorité.

Une attestation de recensement sera délivrée au jeune, elle est indispensable pour toutes les démarches énumérées ci-dessus.

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même à la mairie. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire la démarche à votre place et en votre absence.

Pour tous renseignements, contacter la mairie : 05.55.67.20.19

ADRESSAGE

Suite à l'adressage mis en place sur la commune par la municipalité, la distribution des plaques avec le numérotage des habitations se fera dans le courant du premier trimestre 2024. Une information pour les dates de retrait de ces dernières à la mairie sera mise sur la newsletter, le site internet, la presse et panneau pocket.

~ A votre service ~

SANTÉ

Médecin :

Dr CHANSON Dominique : 05.55.67.23.80
Cabinet médical : 2 bis rue du Château de la Mothe

Infirmières : Cabinet médical - Soins à domicile

2 bis rue du Château de la Mothe : 05.55.67.24.58

Mme BOURILLON Virginie

Mme MARLEIX Laurette

Mme VIALTAIX Marina

Pharmacie :

Mr BENQUET Christophe : 05.55.67.20.28
13 rue de la Source du Cher

LA POSTE - FRANCE SERVICES

La Poste :

7 rue de la Source du Cher

Ouvert au public :

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi : 9H00 - 12H00 /
13H30 - 16H30

Jeudi : 10H00 - 12H30 - Fermée l'après-midi

Samedi : 8H30 - 12H00 - Fermée l'après midi

Dimanche : Fermée

France Services :

Pour vos demandes de carte grise, pour une question sur les impôts, votre retraite, vos allocations familiales... Les agents de France Services vous accompagnent ! France Services a pour mission d'aider et d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives du quotidien au sein du guichet unique. Le conseiller numérique, présent au sein des locaux, vous guide également dans l'utilisation des outils informatiques et numériques : création et utilisation d'une adresse mail, navigation sur internet en toute sécurité, connaissance des touches du clavier, création, modification et enregistrement d'un document...

Localisation : Bureau de poste

E-mail : merinchal@france-services.gouv.fr

Ouvert au public : identique aux horaires de la poste

TRANSPORTS

A compter de la rentrée du 08 janvier 2024, le point d'arrêt de la Place du Marché est rétabli pour la ligne régulière régionale et le transport scolaire pour le collège de Crocq.

VIE SCOLAIRE ET PERI-SCOLAIRE

Ecole Élémentaire

3 rue des Ecoles

Directrice : Mme CHASSAING Lucie : 05.55.67.20.05

Ecole Maternelle

2 rue des Ecoles

Directrice : Mme PRUVOST Mathilde : 05.55.67.22.17

ALSH « LES GALOPINS EN MARCHE »

Directeur : M. FORESTIER Jessy : 06.52.39.50.68

E-mail : alsh.lesgalopinsenmarche@laposte.net

TRANSPORTS

PRISE EN CHARGE A LETRADE GARE

La création d'une aire de co-voiturage est prévue pour 2024.

LIGNE R17 FELLETIN → AUBUSSON → CLERMONT-FERRAND

PÉRIODICITÉ	Toute l'année		
	LMMJV S-	----V--	- ---D
N° DE COURSES	54700	54702	54704

NOTA 1-2 1-2 1-2

LIGNE R17 CLERMONT-FERRAND → AUBUSSON → FELLETIN

PÉRIODICITÉ	Toute l'année		
	LMMJ-S-	----V--	D et F
N° DE COURSES	54701	54703	54705

NOTA 1-2 1-2 1-2

FELLETIN	Gare SNCF	9:15	15:15	17:15
	Mont aux Morts AB	9:16	15:16	17:16
	L.M.B. AB	9:18	15:18	17:18
MOUTIER-ROZEILLE	La Clide Face Abribus	9:23	15:23	17:23
	Face La Croix-Blanche	9:28	15:28	17:28
AUBUSSON	Gare Routière	9:31	15:31	17:31
	Séglère - Aire de Covoiturage	9:34	15:34	17:34
LA VILLETTELLE	Bourg Monument	9:48	15:48	17:48
LA VILLENEUVE	Bourg Arrêt devant n° 16	9:55	15:55	17:55
MÉRINCHAL	Létrade - D941/Route Gare	10:02	16:02	18:02
SAINT-AVIT	Bourg Rond Point AB	10:05	16:05	18:05
PONTAUMUR	Bourg Gymnase	10:19	16:19	18:19
BROMONT LAMOTHE	Bourg AB	10:34	16:34	18:34
PONTGIBAUD	Place de la République AB	10:39	16:39	18:39
SAINT OURS	Volcan Lemptégy Face	10:47	16:47	18:47
	Vulcania	10:48	16:48	18:48
CLERMONT-FERRAND	Chambre de Commerce Aller AB	11:05	17:05	19:05
	1 ^{er} Mai AB - Av de la République	11:10	17:10	19:10
	Gare SNCF	11:16	17:16	19:16

CLERMONT-FERRAND	Gare SNCF	17:25	19:25	20:25
	1 ^{er} Mai AB - Av de la République	17:30	19:30	20:30
	Chambre de Commerce Retour AB	17:34	19:34	20:34
SAINT OURS	Vulcania	17:57	19:57	20:57
	Volcan Lemptégy	17:58	19:58	20:58
PONTGIBAUD	Place de la République - Face AB	18:06	20:06	21:06
BROMONT LAMOTHE	Bourg Face AB	18:10	20:10	21:10
PONTAUMUR	Bourg Face Gymnase	18:25	20:15	21:25
SAINT-AVIT	Bourg Rond Point AB	18:36	20:36	21:36
MÉRINCHAL	Létrade Face - D941/Route Gare	18:39	20:39	21:39
LA VILLENEUVE	Bourg Arrêt devant n° 11	18:46	20:46	21:46
LA VILLETTELLE	Face Église	18:52	20:52	21:52
AUBUSSON	Séglère - Aire de Covoiturage	19:02	21:02	22:02
	Gare Routière	19:05	21:05	22:05
MOUTIER-ROZEILLE	La Croix-Blanche	19:09	21:09	22:09
	La Clide AB	19:12	21:12	22:12
FELLETIN	L.M.B.	19:17	21:17	22:17
	Mont aux Morts AB	19:19	21:19	22:19
	Gare SNCF	19:20	21:20	22:20

INFOS PRATIQUES

ASS HEBDO	16,60€
PASS MENSUEL	43€
PASS ANNUEL	430€
JEUNES— 28 ANS -50% <small>sur la carte 10 voyages et les 3 pass.</small>	

VOYAGE SIMPLE	2,30 €
VOYAGE SIMPLE SOLIDAIRE*	0,40 €
ALL RETOUR**	R/ 4,10€
10 VOYAGES	18,40€

RENSEIGNEMENTS : FAURE AUTO CARS

5 impasse du Grand Puy 19200 USSEL
05 55 96 26 66 - faure19autocars@orange.fr
Sous réserve d'omissions ou d'erreurs typographiques.

~ Arrêté Municipal de circulation et stationnement Place du Marché ~



République Française
Département de la Creuse

Commune
de Mérinchal

ARRÊTE

Portant sur la réglementation de la circulation et du stationnement Place du Marché Sur la commune de MERINCHAL

Le Maire de Mérinchal,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.06 relatifs aux pouvoirs de police et de la circulation des Maires et l'article L 3221.4 relatif aux pouvoirs de police et de la circulation des Présidents de Conseils Généraux.
- VU le Code de la Route et notamment ses articles R 110-1 et R 110-2, R 411-8, R 411-25,
- VU le code de la Voirie routière,
- VU l'arrêté du 24 Novembre 1967 sur la Signalisation des Routes et Autoroutes, modifié et complété,
- VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1) approuvée par les arrêtés ministériels du 08 avril 2002 et du 31 juillet 2002 ;
- VU le décret n°2009-615 en date du 03 juin 2009, fixant la liste des routes à grande circulation, modifié par le décret n°2010-578 en date du 31 mai 2010 ;
- VU le nouvel aménagement des **rues autour et sur la place du marché**, considérant que pour assurer la sécurité des usagers et des piétons, il y a lieu de réglementer la circulation comme-suit :

Sur proposition de Madame le Maire de MERINCHAL ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : Dans la partie sud de la place sur la D39, desservant les commerces, le salon de coiffure, la circulation se fera comme auparavant dans les deux sens.

ARTICLE 2 : Le stationnement sera interdit des deux côtés de la route, sur la chaussée et les pavés. Des panneaux de signalisation seront implantés. Des parkings sont aménagés dont un parking PMR-Handicapés.

ARTICLE 3 : Les trottoirs en pavé doivent restés libre de toute occupation. Un arrêt minute sera matérialisé à la hauteur du bar restaurant tabac « Le P'tit Chu ».

ARTICLE 4 : Dans la partie nord sur la voirie communale, desservant la boucherie, reliant l'église au carrefour avec la D28, la circulation se fera en sens unique.

ARTICLE 5 : Le stationnement sera interdit du côté droit de cette voie sauf livraisons. Des parkings sont réservés au stationnement.

ARTICLE 6 : Les trottoirs réservés aux piétons doivent restés libre de toute occupation.

ARTICLE 7 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 8 : Madame le Maire de MERINCHAL, Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Creuse, Monsieur le Directeur Départemental des Services de Conseil Départemental de la Creuse, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté qui sera affiché et publié conformément à la législation en vigueur.



Fait à Mérinchal, le 15/02/2024
MF VENTENAT, Maire

~ Artisans et Commerçants ~

TAXI AMBULANCES

AMBULANCES CHERBOUQUET/SAURET

M. CHERBOUQUET

5 Place Saint-Pierre

Tél : 05.55.83.06.42

MOQUETTE ROUTIÈRE

MOQUETTE ROUTIERE

M. ROUX

1 rue des Massoubres

ALIMENTATION & NUTRITION ANIMALE JARDINERIE - DECORATION - CADEAUX

JEFF&MEL (Jeff and Co)

M. ROSSEEL Jean-François et

Mme GRZESINSKI Mélanie

1 rue du Château de la Mothe

Tél : 06.76.37.17.63

SITE PRODUCTION ALIMENTS POUR BÉBÉS

VITANUTRITION

M. CHAZETTE Sébastien

13 rue Sagne Jurade

Tél : 05.55.67.20.36

MAÇONNERIE

SARL AYMARD

M. AYMARD Thierry

10 rue de la Croix Marchon

Tél : 05.55.67.23.08

CHARPENTIER/COUVREUR

STRUCTURE BOIS

Mme VILLEBONNET Emilie

Létrade

Tél : 06.81.02.27.62

CHARPENTIER

VIVA CONSTRUCTION BOIS

M. VALENTE Vincent

6 Létrade Gare

Tél : 06.27.83.55.12

CARRELEUR

MARQUES

M. MARQUES Luis

3 Champ de la Plaine

Tél : 05.55.67.24.06

PLOMBERIE - CHAUFFAGE

ENTREPRISE GENDRAUD

Mr GENDRAUD Frédéric

8 rue Sagne Jurade

Tél : 05.55.67.25.09

GARAGISTE - MECANIQUE AUTOMOBILE

GARAGE MENDES EURO REPAR

M. MENDES Michel

Rue des Massoubres

Tél : 05.55.67.05.98

ÉLECTROMECHANIQUE

DALAUDIERE AUTOMATION

M. BUCHHEIT Gabriel

1 rue des Massoubres

Tél : 05.55.66.92.26

VENTE - RÉPARATION MATÉRIEL AGRICOLE

SARL PENACHE-FEYSSAC

M. FEYSSAC Michel

Rue de la Source du Cher

Tél : 05.55.67.20.10

NÉGOCE EN GROS MATERIAUX PIERRES ET GRANITS BTP - RÉALISATION CALEPINAGES ET SCHÉMAS

SOLUTION EN AMÉNAGEMENT URBAIN

M. LAMY André

Rue des Massoubres

Tél : 06.61.66.70.58

ALIMENTATION GENERALE

VIVAL

SNC Maison MOUILLERAT
3 Place Saint-Pierre
Tél : 05.55.67.27.00

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

BOUCHERIE MONTEL

M. MONTEL Jérôme
10 Place du Marché
Tél : 05.55.67.25.44

BOULANGERIE PRUGNARD

DÉPÔT DE PAIN

M. PRUGNARD
5 Grande Rue
Tél : 05.55.67.26.00

BOULANGERIE

LA GRANGE A PAIN

Mme VERNE Margaux
22 route du Lac
Tél : 06.78.86.90.42

FROMAGERIE

SARL ELYSABETH

Mme PASSELAIGUE Elysabeth
13 rue du Couvent
Tél : 05.55.67.24.28

**VENTE FRUITS ROUGES -
CHARCUTERIE - VIANDE DE PORC -
CHAMBRES D'HÔTES**

LA FERME DU MONTAURAT

M. Mmes LABAS Didier, Odile & Florie
Le Montaurat
Tél : 05.55.67.25.99

MARAICHER

BONIN

M. BONIN Laurent
Marlanges
Tél : 06.76.17.34.17

HERBORISTE

HERBES DE VIE

M. THEVENIN Thierry
11 Mercin
Tél : 05.55.67.23.25

BAR TABAC PMU JOURNAUX RESTAURANT

LE PIT'CHU

M. LOUBAUD Didier
3 Place du Marché
Tél : 05.55.67.25.18

RESTAURANT

LES SOLEILS

M. et Mme LEPRETRE Jéhan & Coline
Marlanges
Tél : 05.55.67.27.88 / 07.84.44.62.86

SALON DE COIFFURE MIXTE

2 MÈCHES AVEC VOUS

Mme THOMAS Eloïse
Place Saint-Pierre
Tél : 05.55.66.55.76

PHARMACIE

PHARMACIE BENQUET

M. BENQUET Christophe
13 rue de la Source du Cher
Tél : 05.55.67.20.28

~ Tarifs communaux 2024 ~

LOCATION DES SALLES

Les réservations se feront au secrétariat de mairie pendant les heures d'ouverture où il sera précisé dès la réservation les besoins en tables, chaises, sono, podium, tringles, crochets.- Les clés sont à retirer auprès de Madame Nathalie FONTY :

- Le vendredi de 14h00 à 15h00
- Elles seront impérativement rapportées le lundi comme convenu avec Madame Nathalie FONTY lors de la remise le vendredi.
- Un état des lieux « entrée » et « sortie » avec remise des clés, sera effectué lors de chaque manifestation, aux horaires fixés en mairie avec Mme FONTY.

SALLES	Habitant commune	Habitant hors commune	Associations	1/2 Journée
Salle des Fêtes (expo) + ancienne cantine	200 €	400 €		
Ancienne cantine	100 €	200 €		
Restaurant scolaire (salle polyvalente)	150 €	400 €		
Restaurant scolaire (salle polyvalente) + cuisines	200 €	450 €	50 €	
Caution mobilier toutes salles	500 €	500 €	500 €	
Caution ménage toutes salles	150 €	150 €	150 €	
Caution chapiteaux			1500 €	

DROITS DE PLACE DU MARCHÉ :

2 € sans électricité

3 € avec électricité

DROITS DE PLACE FOOD TRUCK : Forfait électricité compris : 10€/mois

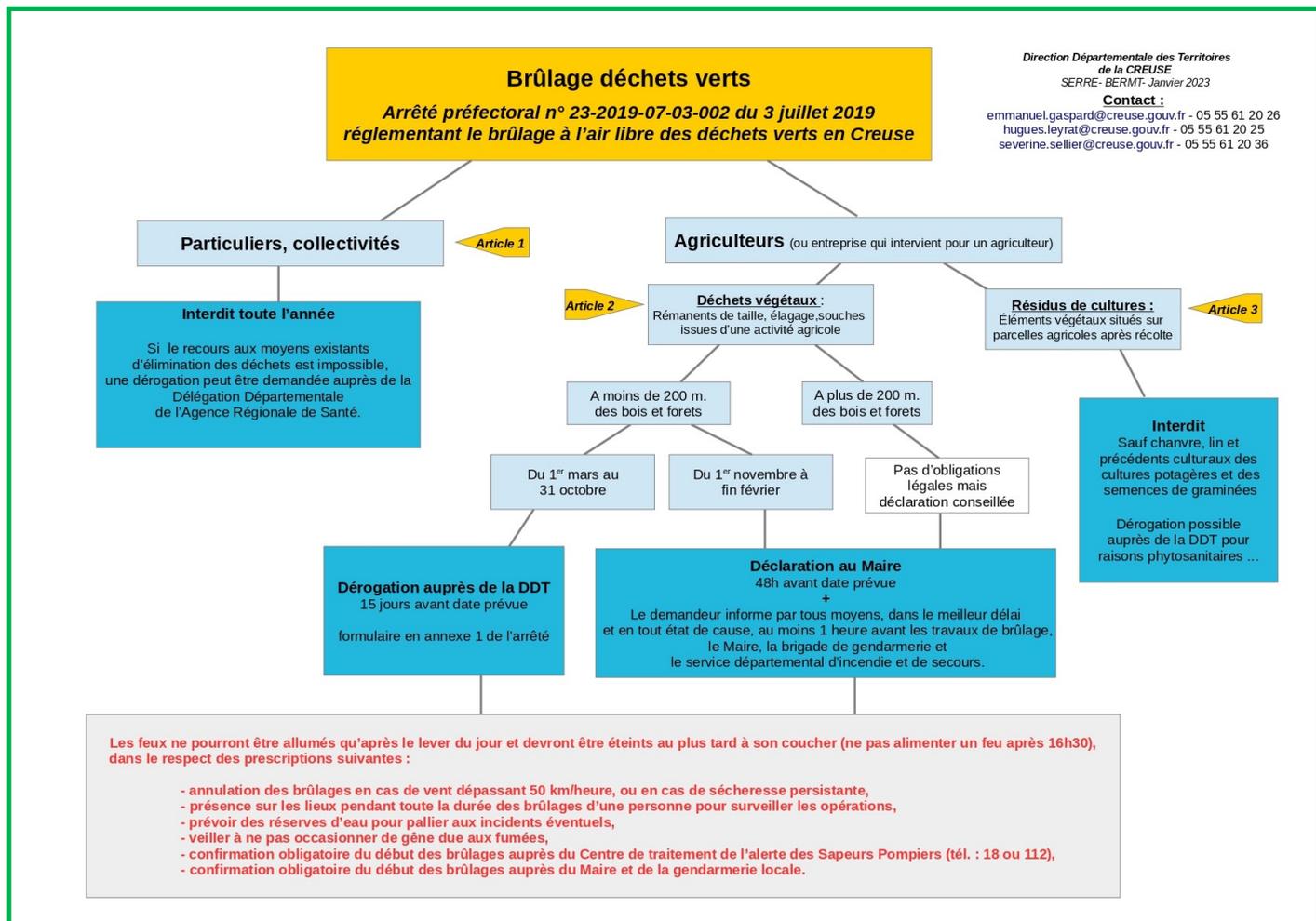
~ La Préfecture vous informe ~

Déclaration des forages domestiques

La déclaration des forages domestiques est désormais simplifiée grâce à DUPLOS.
La création de puits et forages à usage domestique sur votre commune doit faire l'objet d'une déclaration au titre de l'article L. 2224-9 du code général des collectivités territoriales suivant le document CERFA que vous pouvez télécharger à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R20077>



Réglementation brûlage déchets verts

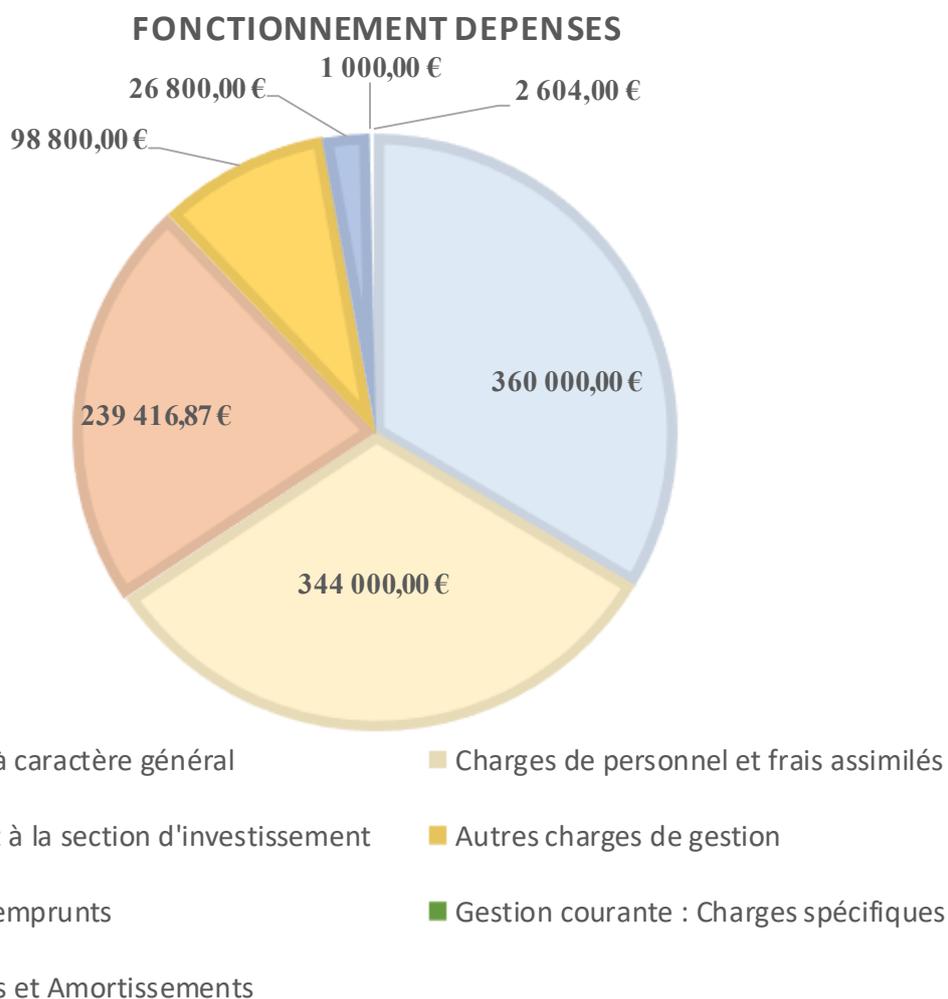


~ Budget de la commune pour 2023 ~

Le budget primitif 2023 a été voté par le Conseil Municipal lors de la séance du 30 mars 2023. Des décisions modificatives ont été prises en cours d'année afin de prendre en compte les recettes et les dépenses nouvelles .

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 1 072 620,87 €

FONCTIONNEMENT DEPENSES	PREVISIONS 2023
Charges à caractère général	360 000,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	344 000,00 €
Virement à la section d'investissement	239 416,87 €
Autres charges de gestion	98 800,00 €
Intérêts emprunts	26 800,00 €
Gestion courante : Charges spécifiques	1 000,00 €
Dotations et Amortissements	2 604,00 €
TOTAL	1 072 620,87 €

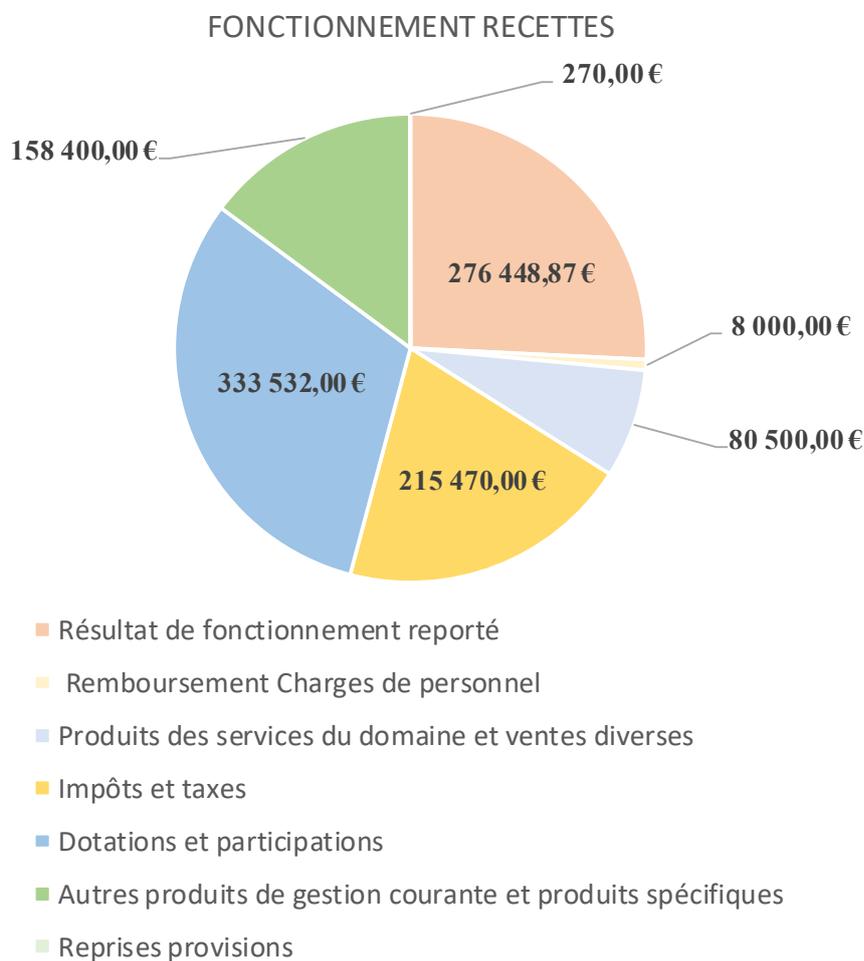


~ Budget de la commune pour 2023 ~

Le budget primitif 2023 a été voté par le Conseil Municipal lors de la séance du 30 mars 2023. Des décisions modificatives ont été prises en cours d'année afin de prendre en compte les recettes et les dépenses nouvelles .

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 1 072 620.87 €

FONCTIONNEMENT RECETTES	PREVISIONS 2023
Résultat de fonctionnement reporté	276 448,87 €
Remboursement Charges de personnel	8 000,00 €
Produits des services du domaine et ventes diverses	80 500,00 €
Impôts et taxes	215 470,00 €
Dotations et participations	333 532,00 €
Autres produits de gestion courante et produits spécifiques	158 400,00 €
Reprises provisions	270,00 €
TOTAL	1 072 620,87 €

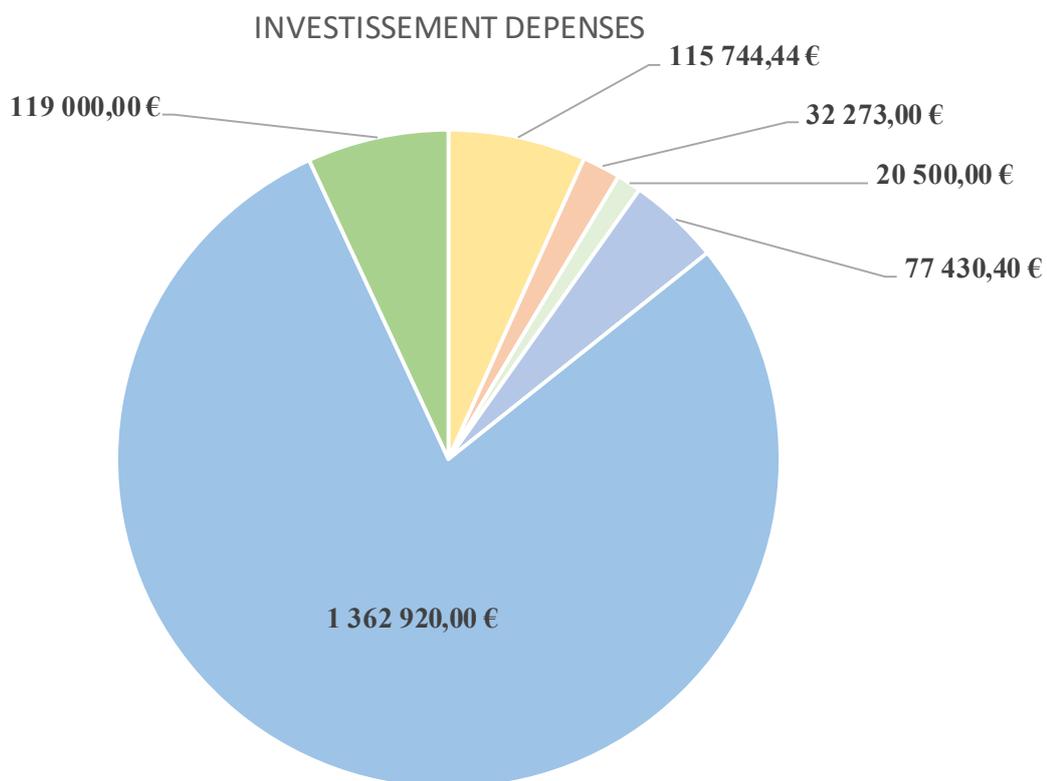


~ Budget de la commune pour 2023 ~

Le budget primitif 2023 a été voté par le Conseil Municipal lors de la séance du 30 mars 2023. Des décisions modificatives ont été prises en cours d'année afin de prendre en compte les recettes et les dépenses nouvelles .

SECTION D'INVESTISSEMENT : 1 727 867,84 €

INVESTISSEMENT DEPENSES	PREVISIONS 2023
Remboursement d'emprunt	115 744,44 €
Dépenses diverses	32 273,00 €
Achats terrains	20 500,00 €
Matériel	77 430,40 €
Aménagement Centre Bourg	1 362 920,00 €
Réseaux eaux pluviales	119 000,00 €
TOTAL	1 727 867,84 €



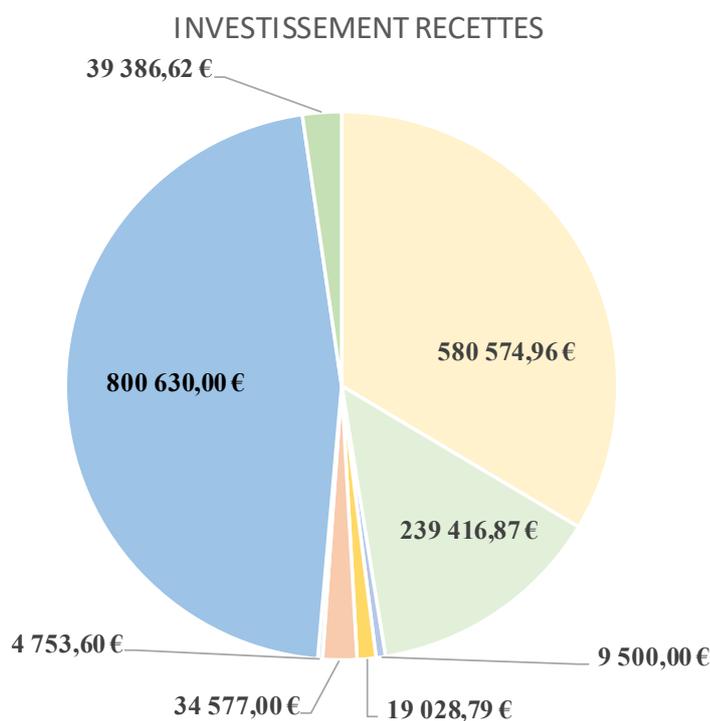
- Remboursement d'emprunt
- Dépenses diverses
- Achats terrains
- Matériel
- Aménagement Centre Bourg
- Réseaux eaux pluviales

~ Budget de la commune pour 2023 ~

Le budget primitif 2023 a été voté par le Conseil Municipal lors de la séance du 30 mars 2023. Des décisions modificatives ont été prises en cours d'année afin de prendre en compte les recettes et les dépenses nouvelles.

SECTION D'INVESTISSEMENT : 1 727 867.84 €

INVESTISSEMENT RECETTES	PREVISIONS 2023
Solde d'exécution reporté de la section d'investissement	580 574,96 €
Virement de la section de fonctionnement	239 416,87 €
Cession P4	9 500,00 €
Fonds de compensation T.V.A	19 028,79 €
Recettes diverses	34 577,00 €
Subvention restauration objets cultuels	4 753,60 €
Subvention Aménagement Centre Bourg	800 630,00 €
Réseaux eaux pluviales (emprunt d'équilibre)	39 386,62 €
TOTAL	1 727 867,84 €



- Solde d'exécution reporté de la section d'investissement
- Virement de la section de fonctionnement
- Cession P4
- Fonds de compensation T.V.A
- Recettes diverses
- Subvention restauration objets cultuels
- Subvention Aménagement Centre Bourg
- Réseaux eaux pluviales (emprunt d'équilibre)

~ COMPTES ADMINISTRATIFS ET BUDGETS ~

Comptes administratif 2022

Présentés par Roland DESGRANGES, 1^{er} adjoint, les comptes administratifs et de gestion 2022 de la commune ont été approuvés à l'unanimité des membres présents :

Fonctionnement	Dépenses	Recettes	BILAN
N	598 301,31	689 320,72	91 019,41
N-1	0	185 429,46	185 429,46
Total	598 301,31	874 750,18	276 448,87
Investissement	Dépenses	Recettes	BILAN
N	302 615,14	1 016 767,63	714 152,49
N-1	133 577,53	0	-133 577,53
RAR	783 950,00	698 930,00	-85 020,00
Total	1 220 142,67	1 715 697,63	495 554,96

Le compte administratif (solde de l'exercice 2022) fait apparaître un excédent de fonctionnement de 276 448,87 €.

L'excédent d'investissement est important cette année en raison de l'emprunt réalisé pour les travaux d'aménagement du centre bourg.

Budget 2023

Le budget 2023 s'équilibre en recettes et dépenses (fonctionnement et investissement), pour la somme de 2 859 748,71 €.

En fonctionnement :

Les taux des impôts restent inchangés. L'augmentation de la taxe foncière est la conséquence de l'augmentation des bases nationales.

- ♦ 37.14 % pour la taxe foncière (14.21% commune + 22.93% département),
- ♦ 44,62 % pour le foncier non-bâti.

Le montant de ces taxes représente un produit attendu de 216 600 €.

Le budget s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement pour la somme de 1 072 620,87 €.

En investissement :

Le budget s'équilibre en recettes et dépenses d'investissement pour la somme de 1 727 867,84 €.

Budget annexe C.C.A.S:

Le budget du C.C.A.S s'équilibre également en dépenses et en recettes pour la somme de 6 303,47€.

~ COMPTES ADMINISTRATIFS ET BUDGETS ~

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023	
ASSOCIATIONS	MONTANT
ALSH Les Galopins en Marche	3000.00 €
Amicale de Pétanque	900.00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	500.00 €
Association des Anciens Combattants et Combattants de l'Afrique du Nord	610.00 €
Amicale Pêche de Crocq	40.00 €
Croix Rouge Française	160.00 €
Association de Chasse Communale Agréée	500.00 €
Association des Parents d'Elèves	500.00 €
Club des Jeunes	1 300.00 €
Club du 3ème Âge Source du Cher	500.00 €
Comité de Loisirs	5 000.00 €
Comité de lutte contre le cancer	160.00 €
Groupement de Vulgarisation Agricole	300.00 €
Hélios	500.00 €
La Gaule Aubussonnaise	40.00 €
Les Amis du Montaurat	500.00 €
M'Tonic	550.00 €
AFSEP	160.00 €
Les Vieilles Roues	500.00 €
Union des Sociétés Sportives de Mérinchal	3 100.00 €
Conciliateur de Justice	100.00 €
OCCE Coopérative scolaire école élémentaire de Mérinchal	2 500.00 €
OCCE Coopérative scolaire école maternelle de Mérinchal	2 500.00 €
Le Bruit de la Source	4 000.00 €
Les Amis du Château de la Mothe	500.00 €
Secours Catholique	150.00 €
Banque Populaire	150.00 €
Secours Populaire Français	150.00 €

En ce qui concerne la demande de subvention de l'Entente Sud-Est formulée par la Présidente, le Conseil Municipal est en attente du bilan de l'année écoulée. Cette demande sera traitée lors d'un prochain conseil après étude des documents manquants.

~ TRAVAUX ET RÉALISATIONS 2023 ~



VOIRIE

VC N° 7 - LE MIEPEIX
VC N° 9 - LE LAC / LA BESSEDE
VC N° 3 - TRUFFY / PUY-DE-DÔME
ROUTE DE MIARLET
RUE DU PRESBYTERE

Coût des travaux : 38 605,78 € TTC

BÂTIMENTS COMMUNAUX

INSONORISATION
SALLE DE L'ANCIENNE CANTINE
ET SALLE DES ASSOCIATIONS

Coût des travaux : 7 844,76 € TTC

ACHATS TERRAINS

BOIS LACHEIX - DIVERS TERRAINS

Coût total achats : 20 377,52 € TTC

MATÉRIEL

ACHAT VÉHICULE RENAULT MASTER

Coût total véhicule: 30 963,76 € TTC

CHAPITEAUX

Coût total matériel : 18 379,74 € TTC

WIFI CHÂTEAU

Coût total matériel : 3 129,60 € TTC

SALEUSE

Coût total matériel: 7 800,00 € TTC

RESTAURATION CONFESSIOMNAL

Coût total travaux : 4 404,00€ TTC

ILLUMINATIONS

Coût total matériel : 4 102,08€ TTC



~ TRAVAUX ET RÉALISATIONS 2023 ~

AMENAGEMENT CENTRE BOURG

ENFOUISSEMENT
VRD
GROS ŒUVRE
SERRURERIE
AMENAGEMENT PAYSAGER

Coût des prestations :	1 091 632,75 € TTC
DETR (sur montant HT) :	388 226,29 €
DSIL (sur montant HT) :	179 619,08 €
Coût total (après subvention) :	410 218,29 € TTC



ZOOM SUR LES GALOPINS EN MARCHÉ



Après la période de crise sanitaire 2020-2022, au cours de laquelle l'ALSH Les Galopins en Marche avait dû fermer temporairement ses portes, il a été décidé de relancer l'activité en 2023.

Pour cela, un nouveau directeur, Jessy FORESTIER, a été recruté au mois de Juin pour relancer l'Accueil de Loisirs et le pérenniser.

Les principaux objectifs éducatifs de l'ALSH « Les Galopins en Marche » sont :

- Favoriser le Vivre ensemble et la vie en collectivité
- Développer l'autonomie et le sens des responsabilités des enfants
- Faire découvrir aux enfant leur territoire et son environnement
- Faire découvrir aux enfants des activités nouvelles.

L'ALSH « Les Galopins en Marche » s'inscrit dans le Projet Educatif de Territoire. Dans le cadre de ses activités, les jeunes du territoire ont l'occasion de rencontrer d'autres jeunes, de découvrir leur territoire et de pratiquer des activités sportives et socioculturelles, que ce soit pendant les vacances scolaires ou les mercredis pendant les périodes scolaires. Parce que les enfants de notre territoire méritent le meilleur, les programmes s'orientent vers des activités qualitatives et innovantes.



Au cours des vacances d'Eté et d'Automne 2023, des programmes riches et variés ont été proposés avec des sorties intégrées dans l'imaginaire de chaque semaine, des animations en partenariat avec les associations locales et des rencontres intergénérationnelles avec les résidents des Petites Unités de Vie de Mérinchal.



Depuis la rentrée de Septembre, un ALSH Périscolaire a été ouvert sur le site de Flayat tous les mercredis des périodes scolaires.

Depuis la rentrée de Janvier, **une Garderie périscolaire** est ouverte sur le site de **Mérinchal** tous les mercredis des périodes scolaires. Elle accueille les enfants de 4 à 10 ans au Château de la Mothe de 8H00 à 18H00 (avec possibilité de 1/2 journées). Le tarif est variable en fonction du Quotient Familial de la CAF.

N'hésitez pas à vous renseigner et à inscrire vos enfants.



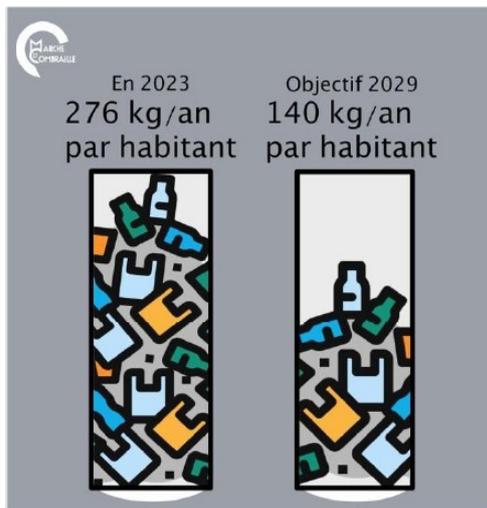
Réduire le volume des ordures ménagères dans l'ex Haut-Pays

Marchois

Avec l'entrée en vigueur prochaine de la loi AGEC, les Français devront avoir à proximité de leur domicile une solution pratique pour trier les biodéchets et cela tombe bien, c'est un levier essentiel pour réduire la masse de d'ordures ménagères sur la portion sud de Marche et Combraille.

Réduire les déchets : une nécessité

Les considérations écologiques sont de plus en plus au cœur du travail des collectivités. Et parmi les questions auxquelles nous devons faire face, celle du traitement efficace des déchets et leur diminution tient une place de premier rang.



Aujourd'hui les habitants du sud de la communauté de communes de Marche et Combraille, les 13 communes formant l'ex Haut-Pays Marchois, produisent environ 276 kg de déchets par habitants et par an. Parmi ces déchets, on retrouve seulement 68 kg de déchets recyclables, pour 208 kg d'ordures ménagères.

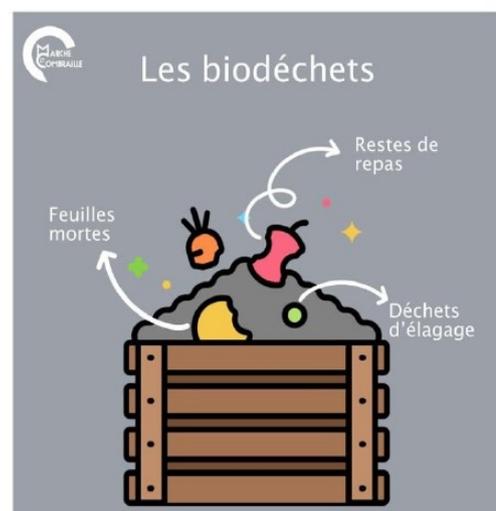
Et traiter cette montagne de déchets a un coût ! Pour que les unités de traitement puissent accueillir nos ordures ménagères à moindre frais, les habitants vont devoir diminuer les quantités d'ordures ménagères déposées dans les containers marrons.

Selon les normes établies, **il nous faut atteindre 140 kg par habitant, par an**. C'est là que le tri des biodéchets entre en jeu. Aujourd'hui, ce type particulier d'ordures représente environ 27% du volume des ordures ménagères.

C'est quoi un biodéchet ?

La loi sur les biodéchets prévoit, au 1^{er} janvier 2024, une obligation de compostage. La collectivité mettra alors progressivement en place des actions vous permettant d'accéder facilement à des solutions de compostage... Encore faut-il savoir ce qu'il convient de composter.

Si l'on s'en tient à la définition officielle, les biodéchets sont « des déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires ».



Plus simplement, il s'agit **des restes de repas, des feuilles mortes, des déchets verts** provenant des tailles d'arbustes, brindilles et haies, de fauchage, de tontes de pelouses, mais aussi des déchets issus de **l'élagage et de l'abattage de haies et d'arbres**.

En prenant soin de traiter convenablement ces déchets particuliers, il devient alors possible de réduire la masse des ordures ménagères traitées par les unités de traitement. Mais ne nous arrêtons pas là.

Le bon déchet au bon endroit

L'enjeu principal, vous l'aurez compris, est de parvenir à moins remplir votre poubelle domestique et les bacs marrons.



Pour vous y aider, voici un rappel des traitements possibles pour les différentes sortes de déchets :

- **Les déchets compostables (les biodéchets)** : Ces déchets peuvent être détournés en utilisant un composteur dans le fond du jardin. Certains animaux peuvent aussi faire un festin des épiluchures et restes de repas.
- **Les déchets recyclables** : Ce sont tous les emballages qui se trient (papiers, journaux, alu, acier ...) qui sont à mettre dans les bornes jaunes. N'oublions pas le verre, à placer dans les bornes vertes.
- **Les déchets évitables** : Ce sont les produits alimentaires non consommés (gaspillage alimentaire), les produits non ouverts ou directement jetés,... comment les éviter ? Essayer de n'acheter que le nécessaire, partager, congeler, mettre sous vide...
- **Autres déchets** : Pour les textiles, des bornes sont à votre disposition. Tous les autres déchets (électroménagers, gros cartons...) doivent être emmenés à la déchetterie de GIAT.

Ensemble nous pouvons arriver à diminuer notre bac marron en

- Repensant notre consommation
- Recyclant et compostant

Pour toute question, observation ou dysfonctionnement, nous sommes à votre écoute et vous pouvez nous contacter à la communauté de communes au 05 55 67 86 15

~ AIDES ECONOMIQUES - SUBVENTIONS ~

Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine



Le Syndicat Mixte Est Creuse Développement accompagne les collectivités et les entreprises à l'échelle de deux communautés de communes : Creuse Confluence et Marche et Combraille en Aquitaine sur les missions suivantes :

- **TEPOS** : « Territoire à Energies Positives » qui propose un accompagnement autour des transitions énergétique et environnementale,
- **LEADER** : qui accompagne les projets via des financements européens,
- **CONTRACTUALISATION REGIONALE** : qui déploie sur le territoire la politique Régionale avec deux missions spécifiques économie et revitalisation des centres-bourgs.

Syndicat Mixte EST CREUSE DEVELOPPEMENT

<http://www.estcreuse.fr>

Les élus du Syndicat Est Creuse Développement :

Président : **Vincent TURPINAT**, (Jarnages)

Vice-Présidents : **Nicolas SIMONNET**, (Nouhant), **Alain GRASS** (Saint Silvain Bellegarde),

Gérard THOMAZON (Bussière-Saint-Georges), **Alexandre VERDIER** (Chénérailles),

Gérard GUYONNET (Saint Pardoux d'Arnet)

L'équipe technique :

TEPOS : Loïc GAUDOIN, Florian LOUGNON, Marjorie PELLET,

LEADER : Laurence AUZEL, Séverine MAISSA

CONTRACTUALISATION REGION : Emilie LENOIR (revitalisation), Sandrine LEDIEU

(économie),

Maud BRIENS (filère Noisette).

ZOOM SUR LE DISPOSITIF ACTION COLLECTIVE DE PROXIMITE (ACP)

Dispositif d'aides directes aux Très Petites Entreprises en faveur du **tissu économique de proximité** dans le domaine du **commerce** et de **l'artisanat**.

⇒ Avec le concours de :



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Creuse
confluence
#suivez votre instinct



MARCHE
ET
COMBRAILLE
COMMUNAUTÉ



Union Européenne
Région Nouvelle-Aquitaine
LEADER
La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Pour qui ? TPE de moins de 10 salariés et avec un chiffre d'affaires inférieur à 1 M€, dans les domaines suivants :



COMMERCES ALIMENTAIRES



AUTRES COMMERCES



CAFÉ RESTAURANT



ARTISANAT DU BÂTIMENT

Vous réfléchissez à des investissements en termes **d'aménagement immobilier léger**, sur des investissements **numériques**, des investissements **productifs** (matériels), ou encore sur des questions de **transition énergétique**,

Renseignements auprès du Syndicat Est Creuse Développement, Sandrine Ledieu au 06.44.01.56.29 – s.ledieu@estcreuse.fr.

~ AIDES ECONOMIQUES - SUBVENTIONS ~

Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine

POUR TOUTES CES ACTIONS, RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE

ORIENTATION 1 : ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS NUMÉRIQUES

- ◆ Aide à la transformation numérique

ORIENTATION 2 : POURSUIVRE ET RENFORCER LA POLITIQUE DE FILIÈRES

- ◆ Stratégie locale : renforcer et structurer le tourisme
- ◆ Soutien aux agriculteurs et aux circuits courts
- ◆ Filière bois

ORIENTATION 3 : AMÉLIORER LA PERFORMANCE INDUSTRIELLE DES ENTREPRISES RÉGIONALES ET DÉPLOYER L'USINE DU FUTUR

- ◆ Actions en faveur de l'emploi industriel par le soutien à l'immobilier et à l'implantation d'entreprises

ORIENTATION 4 : ACCÉLERER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES PAR L'INNOVATION

- ◆ Favoriser l'installation d'entreprise travaillant dans la recherche et l'innovation technologique, soutien aux projets innovants.
- ◆ Aide aux conseils

ORIENTATION 5 : RENFORCER L'ÉCONOMIE TERRITORIALE, L'ENTREPRENEURIAT ET LE MAILLAGE DU TERRITOIRE

- ◆ Soutien à l'artisanat, au commerce et au service
- ◆ Soutien à l'entrepreneuriat
- ◆ Maillage territorial

ORIENTATION 9 : DÉVELOPPER L'ÉCOLSYSTÈME DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES



Accessibilité Projets Ecoute Solidarité
Idées Proximité Egalité Soutien Idées
Citoyenneté Accessibilité Proximité
Solidarité Citoyenneté Idées

**Ensemble agissons
et vivons mieux notre territoire**

**Le bus des services est un guichet unique
itinérant pour faciliter l'accès de tous
les citoyens du territoire de Marche et
Combraille aux services du CAVL AGIR.**

Liste des services :

Accompagnements dans les démarches du quotidien
Relais Petite Enfance
Mobilité
Numérique
Réseau d'entraide local

07 48 88 34 96

www.cavlagir.com

@cavlagir



France services



Accessibilité Projets Ecoute Solidarité
Idées Proximité Egalité Soutien Idées
Citoyenneté Accessibilité Proximité
Solidarité Citoyenneté Idées

Circuit semaines paires 2021/2022

LUNDI
Matin
Chénérailles (Maison de la Culture)
Après-midi
Issoudun-Létrieux (Mairie)

MARDI
Matin
Auzances (Mairie)
Après-midi
Mainsat (Salle du temps libre)

MERCREDI
Matin
Champagnat (Presbytère)
Après-midi
Les Mars (Mairie)

JEUDI
Matin
Mérinchal (Mairie)
Après-midi
Dontreix (Mairie)

VENDREDI
Matin
Reterre (Mairie)



Circuit semaines impaires 2021/2022

LUNDI
Matin
Lavaveix-les-Mines (École)
Après-midi
Saint-Médard-la-Rochette (Mairie de La Rochette)

MARDI
Matin
Auzances (Mairie)
Après-midi
Peyrat-la-Nonière (Salle des fêtes)

MERCREDI
Matin
Bellegarde-en-Marche (Mairie)
Après-midi
Lupersat (Mairie)

JEUDI
Matin
Crocq (Mairie)
Après-midi
Mautès (Mairie)

VENDREDI
Matin
Sannat (La Petite Coop)
Après-midi
Fontanières (Mairie)



ATELIER « EQUILIBRE— PREVENTION DES CHUTES »

LES MARDIS DE 15H30 A 16H30

Salle de l'ancienne cantine au Château de la Mothe

SEANCES	DATES
SEANCE 1	09 janvier
SEANCE 2	16 janvier
SEANCE 3	23 janvier
SEANCE 4	30 janvier
SEANCE 5	06 février
SEANCE 6	13 février
SEANCE 7	20 février
SEANCE 8	27 février
SEANCE 9	05 mars
SEANCE 10	12 mars
SEANCE 11	19 mars
SEANCE 12	26 mars

Mélanie BARNABET
Animatrice & Référente administrative des ateliers
05.55.49.85.01

La grande boucle en Marche et Combraille :

Le dimanche 9 juillet, le Sud du territoire était à l'honneur ! Filant en parallèle de la Véloroute 87 (surnommée « la Vagabonde »), la 9e étape du Tour de France, entre Saint-Léonard-de-Noblat et Clermont-Ferrand, a su montrer un bel échantillon de ce que notre territoire offre aux cyclistes.

Nous étions d'ailleurs présents à Mérinchal, avec nos collègues de Creuse Confluence Tourisme, pour mettre, nous aussi, en valeur l'Est-Creusois.

À l'accueil touristique aussi, on mouille le maillot :

Cette année encore, l'accueil touristique de Marche et Combraille s'est plié en 4 pour accompagner nos visiteurs. Littéralement, puisque 4 bureaux d'accueil étaient ouverts, à Chénérailles, Crocq, Saint-Georges-Nigremont et bien sûr Auzances. Un accueil en bureaux ou lors de vos événements, comme à l'étang de Chaux, à la filature Fonty ou au Mottes Castrale de l'an mil.

On remercie Romane, notre saisonnière, pour son aide en bureau et hors-les-murs !

Bilan de la fréquentation touristique :

Une fréquentation de nos points d'accueil légèrement en baisse par rapport à 2022, mais compensée par une hausse de notre accueil hors-les-murs. Un accueil sur les manifestations et les sites touristiques en développement et ce, même en basse saison puisque nous étions lors des journées européennes du patrimoine au château de la Faye à St-Dizier-la-tour et que nous serons à la Filature Fonty lors des portes ouvertes du 27 et 28 octobre.



Bilan de la fréquentation Terra Aventura

Bilan de la fréquentation - Terra Aventura

L'implication de l'EPCI : qui participe à hauteur de 50% aux frais de création d'un nouveau parcours (près de 9 000 euros investis depuis 2020)

Fréquentation croissante des parcours : en 3 ans la fréquentation des parcours a quasiment quadruplé, ce qui s'explique notamment par le fait que de nouveaux parcours sont créés tous les ans (candidature et sélection auprès du Comité Régional du Tourisme) et une communication renforcée en 2023 par Creuse Tourisme

FARCOURS	2020	2021	2022	2023 (jusqu'au 30/09)
Auzances- Ils sont foux ces romains	317 découvertes	449 découvertes	452 découvertes	540 découvertes
Crocq- Craquez pour le creusois		578 découvertes	644 découvertes	549 découvertes
Le Montaurat- Quand le bâtiment va, tout va !	219 découvertes	404 découvertes	438 découvertes	491 découvertes
Rougnat- Fonty file à travers champs	170 découvertes	274 découvertes	298 découvertes	302 découvertes
Sermur- Pierres qui roulent	70 découvertes	246 découvertes	285 découvertes	50 découvertes
Sermur - Sermur a des zoreilles				738 découvertes
Bellegarde-en-Marche - Oh la belle garde !				953 découvertes
TOTAUX	776 découvertes 3 104 joueurs	1 951 découvertes 7 804 joueurs	2 117 découvertes 8 468 joueurs	3 573 découvertes Soit 14 292 joueurs

+70% de fréquentation entre 2022-2023



L'opportunité pour le territoire :

- Proposer une offre de découverte du territoire à destination des familles
- Profiter des actions de communication menées par le Comité régional du Tourisme et Creuse Tourisme

Lumière sur l'offre de pleine nature

Marche et Combraille propose à ses visiteurs (et ses habitants) un grand nombre de balades et randonnées en pleine nature. Qu'ils soient à la recherche d'itinérance à travers le territoire ou d'activités plus localisées, à pied ou à vélo, les randonneurs trouveront à coup sûr leur bonheur. Tour de la Creuse, GR, GRP, Base VTT, boucles locales à vélo, Terra Aventura, itinéraires vélo route, balades curieuses... Autant d'activités pour autant d'envies !

Pour l'ensemble de ces circuits, un travail conjoint avec le Conseil Départemental de la creuse a été lancé en septembre afin que l'entretien de ces chemins soit à la hauteur des attentes du public.

Lien vers le site internet : <https://www.tourisme-creuse.com/marche-et-combraille/>

Lien vers les circuits de randonnée : <https://www.tourisme-creuse.com/marche-et-combraille/bouger/a-pied/>

Lien vers les boucles locales à vélo : <https://www.tourisme-creuse.com/marche-et-combraille/bouger/a-velo/>

Contact OT :

Office de tourisme Marche et Combraille en Aquitaine

Bureau d'accueil touristique d'Auzances

1 Place du Marché

23 700 AUZANCES

ACCUEIL TOURISTIQUE :

Goedele Samaey – Agent d'accueil touristique

05 55 67 17 13 – tourisme@marcheetcombraille.fr

Accueil touristique ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE :

Maëva Clavaud - Chargée de développement touristique

07 84 27 65 75 – mclavaud@marcheetcombraille.fr

Développement touristique du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h



AMICALE SAPEURS-POMPIERS



Depuis plusieurs années l'activité opérationnelle de notre centre de secours ne cesse d'augmenter.

Nos sapeurs-pompiers sont de plus en plus sollicités pour des missions de secours à personne toujours plus nombreuses mais également pour des interventions liées à la protection des biens, des personnes et de l'environnement.

En juin 2022 notre secteur a été lourdement touché par les intempéries avec de violentes chutes de grêle : nous avons effectué plus de 80 sorties sur notre commune et les communes environnantes ; Chard, Lioux les Monges, Sermur, Dontreix ...

Lors de cette période nous avons reçu l'aide précieuse de collègues des départements voisins (Puy deôme, Corrèze, Haute Vienne, Charente)

Un grand merci à eux.

Cette année concernant le milieu associatif, notre amicale a de nouveau pu organiser plusieurs manifestations nous permettant de nous retrouver pour partager des moments de convivialité.

- Chasse aux œufs de Pâques pour les enfants le 9 Avril.
- Jambon à la broche le 22 Juillet
- Concours de pétanque + soirée entrecôte Frites le 5 Août
Lors de cette journée une trentaine d'équipes ont participé au concours l'après-midi et 180 personnes au repas du soir : ce fut une manifestation particulièrement bien réussie.
- En octobre et Novembre dernier les sapeurs-pompiers de notre Centre de secours se sont mobilisés pour l'opération « Octobre rose » et « Movember » afin de sensibiliser les femmes et les hommes au dépistage du cancer du sein et de la prostate.



- Du 21 au 28 Octobre un groupe composé de 37 personnes (sapeurs-pompiers en activité, conjoints, conjointes, enfants et retraités) se sont envolés vers la Grèce pour une semaine de découverte et de détente. Le groupe a bénéficié d'un hébergement et de prestations de qualité dans un hôtel avec vue sur la mer à une centaine de kilomètres d'Athènes, sur l'île d'Eubée.



Le groupe devant le Parthénon sur le site de l'Acropole à Athènes

- Le 25 Novembre, nous nous sommes réunis pour fêter Sainte Barbe en présence de notre Directrice Départementale, des élus, de nos collègues Sapeurs-pompiers des centres voisins, des représentants des associations locales et de nos familles. Cette journée est pour nous un moment particulier qui permet de mettre à l'honneur tous les sapeurs-pompiers qui continuent de se former et de se perfectionner pour assurer les missions du quotidien.

Coté effectif, notre centre compte 20 pompiers volontaires depuis l'arrivée de Marion CHEFDEVILLE en tant qu'infirmière sapeur-pompier et Léa WESTRELIN en 2022.

Si comme elles vous êtes intéressé par l'activité sapeur pompier n'hésitez pas à venir pousser la porte de la caserne pour nous rencontrer.

Contact : Chef de centre : Lieutenant Mickael COSTE

Tél : 06-58-12-46-48

Mail : encadrement.merinchal@sdis23.fr

ACCA DE MÉRINCHAL

Notre Assemblée Générale s'est tenue le samedi 17 juin dernier à la Maison de la Chasse LUCIEN MALLAURE en présence de ROLAND DESGRANGES premier adjoint au Maire et de nombreux sociétaires.

Conformément aux statuts de notre A.C.C.A. aucun membre de notre Conseil d'Administration n'était rééligible cette année. Il se compose donc comme suit :

- Président GEOFFREY GUILHEN.
- Vice-Président FABRICE FRONDAS.
- Secrétaire LOUIS ROUSSEL.
- Trésorier PHILIPPE GIRONDON.
- Membres ALAIN MONTEL, CHRISTIAN ANGIOLINI, FLORIAN PEGNY, SIMON DESSEAUVE, QUENTIN BROUSSE .

Avec 81 sociétaires l'effectif de notre association reste relativement stable puisqu'il varie entre 80 et 86 depuis plusieurs années.

Bilan cynégétique 2022 – 2023 :

Grand gibier : 46 chevreuils ont été prélevés (tous en battues organisées) soit 100 % du plan de chasse attribué. Concernant les sangliers seulement 9 ont été prélevés. C'est un bon point pour les agriculteurs ainsi que pour nous chasseurs car cela montre que nous avons bien joué notre rôle en terme de régulation.

Petit gibier : La population de lièvres bien que faible, semble rester stable voire augmenter légèrement. 5 lâchers de 60 faisans ont été effectués.

Nuisibles : Un nombre important de renards et de ragondins ont encore été prélevés cette saison. Un grand bravo à notre équipe de déterrage à laquelle il faut associer nos chasseurs individuels et les participants aux battues et au tir d'été.

Nouvelle saison 2023-2024 :

La demande d'attribution de bracelets de chevreuils est restée inchangée. 46 bracelets nous semblent suffisant car il permet de maintenir une population satisfaisante de ce gracieux petit cervidé.

Même s'il est encore peu présent sur notre commune, nous avons fait la demande d'un bracelet de grand cervidé. Notre demande a été validée et nous avons eu la chance le premier novembre dernier de prélever un magnifique daguet (jeune cerf dans sa deuxième année) de 133 kg.

Comme les années précédentes nous avons organisé le 25 mars dernier une chasse à courre au lièvre avec l'équipage des GORGES DE LA ROZEILLE de VIVIEN MOREAU. Trois lièvres ont été mis sur pied. Grace à leurs ruses ils ont réussi à déjouer la meute de petits anglos qui a ravi par sa vaillance les nombreux suiveurs.

Le 26 août à la Maison de la Chasse un succulent méchoui a réuni dans une bonne ambiance chasseurs et amis.

A retenir le 27 janvier prochain une chasse à courre au chevreuil sera organisée sur le territoire de notre A.C.C.A. C'est le RALLYE DU VAL DE CREUSE dirigé par le Maître d'équipage LAURENT LEGAY qui animera cette chasse avec ses grands anglos français tricolores et ses chevaux. Pour celles et ceux qui l'ignoraient LAURENT LEGAY est un enfant du pays !

Aujourd'hui la chasse est fortement décriée et attaquée. A nous chasseurs de montrer et prouver par notre comportement de tous les jours qu'elle a sa place et un rôle important à jouer dans notre société. Nous qui côtoyons tous les jours la NATURE, la VRAIE NATURE ! Nous pensons être des Ecologistes quoiqu'en pensent certains écolos qui ne la connaissent pas !!



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)



Cette année l'APE a participé à différentes manifestations :

- Nous avons participé au Téléthon avec le lâcher de ballons et en offrant un don
- Nous avons tenu un stand au marché de Noël de Mérinchal comme l'an dernier, qui a plutôt bien marché,
- Nous avons participé au financement de matériel pour les écoles maternelles et primaires pour Noël, ainsi qu'une partie du financement de la classe de découverte qui s'est déroulée aux caillettes à Orléans, pour les élèves de l'école primaire qui a eu lieu en avril 2023.
- Nous avons participé aux jeux pour les enfants, ainsi qu'au goûter, le vendredi soir pour la fête patronale (juin 2023).
- Cette année 2023, nous avons organisé une chasse aux bonbons pour Halloween qui fût un réel succès avec une trentaine d'enfants qui ont participé. Les enfants ont pu déambuler dans les rues de Mérinchal afin d'aller récolter le plus de bonbons possible.
Nous remercions également les personnes qui ont joué le jeu en distribuant ces derniers.



Halloween le 30-10-2023



Pour finir, le vendredi 2 juin 2023 s'est tenue notre assemblée générale et un nouveau bureau a été élu, il se présente comme suit :

Président : MONTEL Jérôme (2^{ème} rang au milieu)
Vice-président : WILLER Anaëlle (1^{er} rang à droite)
Trésorier : VENZO Bertil (2^{ème} rang à gauche)
Vice-trésorière : ALLOCHON Lucie (absente de la photo)
Secrétaire : BOUSSAGEON Virginie (2^{ème} rang à droite)
Vice-Secrétaire : NOVAIS Stéphanie (1^{er} rang à gauche)

Nous avons déjà quelques projets pour 2024 :

- Un repas en février
- Un loto en avril
- Participation à la fête patronale, à divers autres projets...

Enfin, nous tenons à remercier les parents et l'équipe pédagogique pour leur investissement et leur participation aux différentes activités proposées.

Pour rappel, pour toute question, information, vous pouvez nous joindre via notre adresse mail : ape.merinchal@gmail.com, ou via facebook sur notre page APE MERINCHAL.

A très bientôt,
L'équipe de l'APE



L'association Cher en Scènes monte des pièces de théâtre, des petits spectacles et organise des stages depuis 6 ans déjà.

L'an passé nous avons présenté 2 pièces de Tchekhov : « La demande en mariage » et « Une noce ». Nous les avons jouées dans le cadre de mini tournées dans la Creuse.

Cette année nous préparons une adaptation du « Songe d'une nuit d'été », une comédie fantaisiste et satirique de Shakespeare, ainsi qu'un spectacle de cabaret.

Nos répétitions ont lieu le jeudi et nous alternons séance d'improvisation et répétitions.

Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues, pour jouer ou non. Cette pièce comporte une grande multitude de petits rôles et de figurants et tout le monde peut participer quelque soit son niveau, chanteurs et danseurs sont les bienvenus également L'assemblée générale de l'association a lieu le 18 janvier 24 à 20h30 au Château de la Mothe.





Le Club des Jeunes de Mérinchal



Bal du 8 avril 2023

Nuit festive à Mérinchal avec notre bal animé par Paradox. Très belle soirée menée grâce à l'implication des membres du Club des Jeunes et aux 296 personnes qui se sont jointes à nous !

Fête patronale du 23-24-25 juin 2023



L'été a débuté tout en festivité avec nos deux bals organisés comme chaque année pour la fête patronale. Accompagné par DJ Neptune, le Club des Jeunes n'a pas manqué d'assurer l'ambiance du week-end. Finalement, le Camping Paradis s'est invité au Château de la Mothe pour faire danser les Mérinchalois sur l'emblématique chanson et chorégraphie du feuilleton.

Barbecue du 13 juillet 2023

Comme chaque année, le Club des Jeunes a partagé un moment convivial autour d'un barbecue avant de prendre le bus en direction du bal à l'Etang Neuf !



Intervillage de Dontreix du 6 août 2023

Le Club des Jeunes a honoré l'invitation reçue par le Comité des fêtes de Dontreix pour participer à leur intervillage. Malgré quelques chutes, des jetées à l'eau et des défaites, le CDJ a su donner son maximum !

Bal du 4 novembre revisité

Notre bal du 4 novembre a malheureusement dû être annulé à cause des intempéries prévues pour la nuit. Le Club des Jeunes s'est tout de même retrouvé pour partager ensemble une raclette.

CLUB DE LA SOURCE DU CHER

Offrir la possibilité d'échanger avec autrui est une chose essentielle qui contribue à préserver le liensocial.

C'est en ce sens que fonctionne notre club. Il compte 83 adhérents.

Comme chaque année, le rassemblement hebdomadaire du jeudi réunit une vingtaine de personnes. Ce jour, nous accordons quelques instants d'écoute, convivialité et gaieté à nos aînés pour lesquels parfois, la solitude pèse.

Chacun s'adonne à son activité favorite (tarot – belote – jeux de société...) suivie d'un goûter.

Le 13 mai, une journée Interclubs s'est déroulée à St Sulpice le Guéretois avec la collaboration des clubs de St Sulpice, Anzème et St Fiel. Tout le monde fut ravi de cette journée chaleureuse, découverte de leur patrimoine, échange d'idées, repas....

Le 10 juin, notre troupe s'est rendue en Indre et Loire pour la visite du Château de Cheverny. Site remarquable, au mobilier exceptionnel, (44 personnes présentes).

Un repas « Portugais devait se concrétiser le 23 juillet, annulé pour raison de santé.

Le 9 septembre, journée sortie Patrimoine en Haute Loire, Lavaudieu (ancienne Abbaye Bénédictine) et Blesle, terre d'adoption de Gérard KLEIN. Monuments empreints d'histoire, cadre magnifique, déjeuner au restaurant « la Bougnate » ancien établissement appartenant à l'acteur, (45 personnes présentes).

Bien sûr, nous essayons de maintenir les repas dans un rayon accessible en covoiturage.

Cet automne, Mme Ginette BUSSON s'en est allée vers un autre univers. Saluons la joie de vivre et la grande générosité de notre doyenne. Elle aimait partager et faire grâce de son savoir. Très ouverte à la vie, native de la Vernède, elle était la mémoire de sa commune. Le souvenir de cette belle âme restera gravé en nos cœurs.

Le 10 décembre aura lieu notre repas de fin d'année au restaurant scolaire. Un résumé des temps forts de la vie de notre association auxquels s'ajoutent concours de belote et loto.

Si vous vous sentez assez « âgé », venez découvrir notre club et apporter fraîcheur et dynamisme, venez nombreux.

Notre future Assemblée Générale Ordinaire aura lieu le vendredi 5 janvier 2024 Salle des Expositions.

Le Président



Clôture du festival de musique de chambre Mas Musici le samedi 29 juillet 2023

Théâtre Hélios – 2023

Le Théâtre Hélios continue de promouvoir la beauté, d'offrir aux artistes un espace d'expression et de présenter des spectacles de qualité. Suite aux difficiles années Covid, l'année 2023 a été au-delà de toutes nos espérances. Nos spectacles ont reçu un grand succès tout au long de l'année. À cela, quelques explications :

- Pour la première fois depuis 2020, nous avons fait une présentation de saison en mars, suivie d'un spectacle gratuit. La soirée a été très appréciée. Notre programmation se déroule toujours de mars à décembre.
- Nous avons diffusé notre programme pour l'année entière à 4000 exemplaires dès février. Le public a aimé avoir un seul document pour l'ensemble de 2023.
- Nous avons eu la joie de présenter une programmation de grande qualité, toujours aussi éclectique, mais à chaque fois les spectateurs sont ressortis conquies.
- À partir d'avril, nous avons refusé régulièrement de 40 à 50 spectateurs, ce qui est devenu notre meilleure publicité : « Si on ne réserve pas assez tôt au théâtre Hélios, il n'y a plus de place ! ». Ainsi, nous avons eu un taux de réservation inconnu jusque-là, et le nombre d'abonnements a également explosé cette année.

Par ailleurs, nous avons organisé une colo culturelle avec hébergement (Écriture, Théâtre et Chant) en juillet pour 24 jeunes de 7 à 15 ans et un stage artistique autour de l'astronomie en août. Nous sommes maintenant soutenus par la DRAC, la CAF de la Creuse et la DSDEN pour ces actions de médiation culturelle, ce qui nous a permis d'offrir aux familles en difficulté financière de tout petits prix. Nous reconduirons cette organisation avec deux colos avec hébergement en juillet et août 2024.

Soutenu par la DRAC, le théâtre Hélios continue d'accueillir régulièrement des artistes en résidence, en privilégiant les compagnies néo-aquitaines. Nous limitons à quelques semaines ces jours de résidence pour des raisons budgétaires, et nous sommes contraints de refuser beaucoup de demandes... Notre bel environnement conquiert ceux qui passent par là !

Le travail en réseau avec les autres lieux de spectacles de la Région est de plus en plus fluide et concret, tant avec le Réseau 535 qu'avec la scène nationale d'Aubusson. Le théâtre Hélios et la commune de Mérinchal sont dorénavant connus et repérés, loin en Nouvelle Aquitaine, comme un lieu culturel rural et bien vivant !

Le travail de prospection de spectacles de notre équipe bénévole reste très intensif avec une présence à de nombreuses journées pro (merci au réseau 535 et à l'OARA), aux festivals d'Avignon et d'Aurillac, aux Jeunes Musicales de France à Cenon, à Paris... Nous voyons plus de 250 spectacles par an pour réaliser notre programmation.

2023 - Le théâtre Hélios en quelques chiffres :

- Plus de 3600 spectateurs sur l'année, toutes activités confondues
- 21 spectacles proposés, 5 sorties de résidence, pour 23 représentations
- 4 représentations scolaires (400 enfants environ)
- 6 semaines de résidences de création
- 1 colo culturelle en juillet et 1 stage artistique pour les jeunes en août
- 1 stage artistique pour adultes
- 8 soirées estivales de « Poésie en musique »
- 6 lectures théâtralisées

En 2022, notre bilan financier était déficitaire, entre autres parce qu'avec un retour progressif mais lent des spectateurs, nous avons dû assumer une salle à moitié pleine lors de plusieurs représentations. C'est ce qui nous a décidés pour 2023 à revenir à une représentation par spectacle. Cette décision aura été financièrement positive puisque nous devrions finir à l'équilibre – même si c'est aussi pour cela que nous avons refusé régulièrement des spectateurs.

Il est à souligner que nous arrivons à un taux d'environ 70% du budget alloué aux dépenses artistiques, pour environ 30% pour les charges de fonctionnement. C'est grâce à l'engagement important des bénévoles et au fait qu'il n'y ait aucun salarié que cela est possible.

Les bénévoles très impliqués donnent régulièrement de leur temps et de leur savoir-faire pour prendre en charge la billetterie, la recherche de spectacles, le ménage, l'accompagnement des artistes, l'encadrement des jeunes, l'affichage, la tenue du site web, la gestion...

Si vous êtes intéressés pour soutenir le théâtre Hélios, n'hésitez pas à vous manifester auprès de notre équipe, nous avons toujours besoin d'aide !

C'est aussi grâce au soutien des mécènes locaux comme Vitanutrition, le Crédit Agricole Centre France, le Restaurant Les Soleils, l'entreprise Raynoird, que nous pouvons faire vivre notre petit théâtre rural : un grand merci à eux ainsi qu'à la DRAC Nouvelle Aquitaine, la Région Nouvelle Aquitaine, Le Conseil Départemental de la Creuse, la DSDEN, La CAF de la Creuse, la commune de Mérinchal, l'OARA...

Pour finir, nous sommes heureux de vous annoncer que la programmation 2024 est déjà prête. Notre présentation de saison aura lieu le vendredi 15 mars 2024 à 17h et sera suivie d'un spectacle gratuit. Au total, nous proposerons 24 spectacles tout au long de l'année. Soyez les bienvenus, il y en aura pour tous les goûts !

LES AMIS DU CHATEAU DE LA MOTHE

Voici un petit tour des événements et des rendez-vous qui ont été animés par l'association « Les Amis du Château de la Mothe ».

1. LA GRANDE LESSIVE DU JEUDI 23 MARS 2023

2. EXPOSITION « LES MONUMENTS AUX MORTS DE LA GRANDE GUERRE DANS LA CREUSE »

Elle s'est tenue du 20 au 26 mars 2023. Nous l'aurions souhaitée pour le centenaire du monument de Mérinchal, c'est-à-dire en août 2022, mais elle n'était pas disponible puisque présente à cette date aux Archives Départementales.

Ce fut loin d'être un succès puisque seulement 48 personnes l'ont parcourue.

3. COQUELICONTES LE 22 MAI 2023

Festival itinérant du conte en Creuse et en Corrèze.

Comme à son habitude depuis quelques années, notre association a financé un spectacle Coquelicontes, en partenariat avec la commune, à destination des élèves des écoles maternelle et élémentaire. Cependant le spectacle était ouvert à tous.

Le conte proposé par la conteuse Flopy s'intitulait « Parle nature, j'écoute ! ». Il s'est tenu en présence de 47 enfants des écoles, des enseignantes, d'une employée communale, de mamans, de grands-parents, d'une élue du Conseil Municipal et de plusieurs membres des Amis du Château de la Mothe. Le conte mené de manière très interactive et très joyeuse a permis aux enfants de beaucoup participer, l'après-midi s'est terminée par un goûter offert par notre association.

4. LES FLOREALES

Elles se sont tenues le dimanche 28 mai 2023 sous un soleil radieux ce qui facilite beaucoup les choses. Nous avons fait le plein d'exposants et retrouvé le marché d'avant Covid qui a connu une forte affluence.

Au chapitre des animations : exposition des écoles, démonstration de vannerie, apéritif aux plantes, conférence du Canec, animation « chapeaux fleuris » avec 14 participants de la commune, animation enfants autour d'« Une plante, un papillon », tombola et taxis-plantes.

Une journée particulièrement réussie !

La prochaine édition aura lieu le dimanche 26 mai 2024.

5. CONCERT JAZZ A LA SOUT - FESTIVAL D'ETE

Il a eu lieu le samedi 22 juillet 2023. Notre participation se limitait à l'organisation et la tenue d'une buvette. Les bénévoles avaient préparé des pâtisseries « fait maison » et la mairie avait préparé une sangria. Environ une centaine de personnes était présente.

6. LA 11^{ème} RENCONTRE D'ART CONTEMPORAIN

Elle s'est tenue du 30 juillet au 13 août 2023 et était ouverte uniquement aux œuvres non figuratives. Nous recevions l'artiste bourbonnaise Marie-Annick Bénéton en invitée d'honneur.

26 artistes ont été accueillis et 66 œuvres étaient présentées sur les cimaises. 411 visiteurs sont venus voir cette exposition d'une excellente qualité.

7. LA GRANDE LESSIVE DU JEUDI 19 OCTOBRE

Le thème de cette édition était : « Avec ou sans eau ! ». Les écoles ont participé, les maternelles ayant travaillé plus particulièrement sur le thème de la pluie. Se sentant sans doute sollicités, la pluie et le vent se sont invités à la manifestation. Nous avons fait avec, raccrochant à plusieurs reprises la lessive.

Mais certaines réalisations ont été abîmées par les intempéries, c'est aussi cela le principe de LA GRANDE LESSIVE. Tout ne se passe pas comme on le souhaiterait et c'est aussi une leçon de vie. La prochaine GRANDE LESSIVE aura lieu le jeudi 21 mars 2024.

8.LES 31èmes AUTOMNALES DE MERINCHAL

Elles se sont tenues du 22 au 29 octobre 2023, l'aquarelliste Gérard Bel était l'invité d'honneur de ce salon qui présentait uniquement des œuvres figuratives, peintures et sculptures, soit 37 artistes et 75 œuvres. 460 personnes se sont déplacées et la remise des prix s'est tenue en présence de Gilles Pellegrin, sous-préfet d'Aubusson, de Jérémie Sauty, conseiller départemental du canton d'Auzances, représentant Valérie Simonet, présidente du Conseil Départemental, et de Marie-Françoise Ventenat, maire de Mérinchal. Lors de cette journée, Jean Triolet s'est vu remettre la médaille du Département. L'attachement de l'artiste marseillais au département de la Creuse et son investissement aux côtés de son épouse Liliane, pour que l'art trouve une place de choix dans les zones rurales, a été mis à l'honneur.

La semaine culturelle s'est déclinée en trois rendez-vous :

- samedi 21 octobre, concert de jazz avec Caïman Swing, salle comble et public conquis,
- mercredi 25 octobre, animation enfants autour d'ateliers mangas en partenariat avec l'ALSH « Les Galopins en Marche », animés par deux artistes-peintres, Jacques Baudru et Marie-France Védrine ; participation de 19 enfants.
- samedi 28 octobre, balade au Bois Lacheix avec présentation du projet communal de plan de protection écologique et de valorisation paysagère confié à Tiphaine Laurent, ethno-paysagiste et illustratrice naturaliste avec la participation de 15 personnes.

9.TELETHON DU SAMEDI 9 DECEMBRE

Organisé par le Comité des Fêtes avec l'appui d'associations locales, nous participons à cette action en finançant l'achat des matières premières pour la confection de viennoiseries en partenariat avec Les Amis du Montaurat et Le Bruit de la Source.

10.LES CONTES DE LA MERE INCHAL

Animation pour les enfants autour des livres et des contes à la bibliothèque communale, samedi 9 décembre de 10 heures à 11 heures. Entrée libre. Les parents sont les bienvenus.

11.ACTION EN FAVEUR DU PATRIMOINE

Une action est initiée au niveau de la sauvegarde, de la conservation et de la mise en valeur d'objets culturels. Une première phase a été franchie avec l'obtention de fonds européens pour leur restauration (financement Leader à hauteur de 80 %). Action menée en partenariat avec la commune.

« Les expositions permettent d'allier l'art et le patrimoine et favorisent le financement de certaines actions. Ici un aperçu de la 11ème Rencontre d'Art Contemporain de l'été 2023 »



LES AMIS DU MONTAURAT ONT PERDU LEUR FONDATEUR.....



Il y a des personnes dont on n'imagine pas qu'elles puissent partir un jour. Isabelle et Georges étaient de ces gens. Toujours assis côte à côte devant leur maison ou faisant leur tour du village tels des gardiens bienveillants, ils étaient des piliers du village.

Avant de rencontrer Georges, Isabelle ne connaissait pas Mérinchal, si ce n'est pour y être venue en scooter assurer un remplacement d'instituteurs.

Après son mariage avec Georges en 1991, elle est venue s'installer au Montaurat où elle a tout de suite su trouver sa place. Sa bonne humeur et son dévouement ont immédiatement conquis les habitants qui l'ont vite adoptée comme une des leurs. Passionnée de fleurs et de plantations, elle a transmis cette passion à Georges et, à tous les deux, ils ont participé à l'embellissement de notre village qui a obtenu, grâce à eux, le premier prix de fleurissement départemental à plusieurs reprises.

Frappée par la maladie et le handicap en 1999, Isabelle s'est battue pour continuer à entretenir ses fleurs. A chaque retour du printemps, on la voyait piocher, désherber, planter, bouturer, toujours passionnée.

Georges, quant à lui, était natif du Montaurat qu'il n'avait jamais quitté et n'aurait quitté pour rien au monde.

Très jeune, il s'était engagé dans la vie citoyenne en s'investissant dans de nombreuses associations : le foyer rural, le GVA, le comité de jumelage (dont il fut président pendant de nombreuses années), Les Amis du Château de la Mothe (où il était souvent le seul homme), et bien sûr Les Amis du Montaurat.

Il fut également élu au Conseil Municipal et adjoint au maire de 1989 à 2001, deux mandats au cours desquels il participa activement à la vie de la commune.

Son dernier engagement fut la création en 1998, de notre association, LES AMIS DU MONTAURAT.

A partir de là, Isabelle et Georges ne cessèrent de travailler à l'animation et à l'embellissement de notre village en créant des parterres de fleurs ou en plantant de nombreux arbres sur cette butte..

En 2014, tous les éléments du patrimoine ayant été réhabilités, Georges s'est attaché à ce que la mémoire de son village perdure. Il a couché ses nombreux souvenirs de la vie d'antan sur le papier et, grâce à lui, nous avons pu éditer deux ouvrages : « Mémoire de mon village » qui retranscrit ses écrits et « Du Terrier au Terroir » écrit par Gilles ANCEL à partir de ses mémoires.

Les années passant, le travail physique devient de plus en plus difficile puis impossible aussi bien pour Georges que pour Isabelle. Mais ils gardaient toujours un œil sur le village et nous alertaient sur un arbre tombé, un chemin dégradé ou un mur endommagé...

Chevilles ouvrières de notre village, Isabelle et Georges en étaient un peu l'âme

Depuis quelques mois, le temps leur pesait de plus en plus et leur chemin de vie touchait à sa fin.

Unis dans la vie, ils n'ont pas tardé à l'être aussi dans la mort. Isabelle nous a quittés

brusquement le 28 Mars. Et dès lors, Georges n'avait plus goût à la vie et il l'a rejointe le 21 Mai.

Lors de l'AG du 05 Juin, les membres de l'association ont planté en leur souvenir un Magnolia Stellata dont les fleurs seront autant d'étoiles qui nous rappelleront la vie de Georges et Isabelle.

...MAIS LA VIE CONTINUE



En 2020, le vieux tilleul du Pieu, qui veillait sur le village depuis près de 400 ans, s'est écroulé dans un vacarme assourdissant, terrassé par la tempête.

Ce géant, plusieurs fois foudroyé, victime d'un incendie, souvent maltraité mais toujours résilient, n'a pas vu venir le danger et s'est laissé surprendre par l'ennemi juré des arbres : le coup de vent.

Grâce à l'intervention du chantier d'insertion d'Auzances et au travail soigné des employés communaux, notre précieux tilleul a été débité et son emplacement a été nettoyé mais son bois est resté en tas sur le Pieu.

Pour lui rendre hommage, Les Amis du Montaurat ont organisé un concours de sculptures à partir de son bois, ouvert à tous, petits et grands, artistes confirmés ou débutants.

De nombreux artistes ont répondu présents, très inspirés par le sujet, soucieux de rendre hommage à notre vieux gardien.

Ainsi, notre patrimoine n'est pas perdu, mais transformé et honoré.

Les œuvres, toutes plus belles ou plus originales les unes que les autres, ont été exposées à l'occasion des journées du Patrimoine et admirées par les nombreux visiteurs qui ont participé largement au Prix du Public et désigné l'œuvre des Albizias (Bonhomme) comme lauréate de ce prix.



**Ce concours sera renouvelé l'année prochaine.
Amis artistes, venez chercher un morceau de
notre tilleul et laissez parler votre imagination !...**



CONTACT : LES AMIS DU MONTAURAT
lesamis dumontaurat@gmail.com ou 06-83-05-11-88

LE BRUIT DE LA SOURCE

En 2019, à l'occasion des 20 ans du Club des Jeunes nous organisons le Festival du Bruit de la Source avec plus de 2.000 festivaliers présents, à la suite duquel notre association voit le jour tout début 2020.

En 2022, nous avons proposé une soirée burger concert avec les Jeunes Agriculteurs du Canton d'Auzances réunissant plus de 200 convives : un franc succès !

L'année 2023 fut difficile pour l'association qui par manque de bénévoles et de disponibilité des J.A. n'a pas pu maintenir sa soirée burger concert prévue le samedi 29 juillet,

Ce manque de bénévoles nous a également conduit à ne pas envisager un nouveau festival pour 2024 dans les mêmes dimensions qu'en 2019,

Néanmoins, nous souhaitons mettre en place un « Mini Festoche » concert/repas le samedi 3 août 2024.

Nous vous donnons rendez-vous pour organiser celui-ci le vendredi 26 janvier 2024 à 20 heures30 ! Toutes les idées et bonnes volontés seront les bienvenues ! N'hésitez pas à nous rejoindre !



Association les Vieilles Roues de la Source du Cher,

En 2023, l'équipe des Vieilles Roues a œuvré pour proposer un programme toujours aussi riche et varié.

Après notre AG du 29 janvier nous avons organisé notre 1^{ère} sortie de l'année au Musée de Xavier Hory, collectionneur de véhicules de gendarmerie et publicitaire dans la Loire.



Nous avons organisé deux sorties mobylettes avec toujours autant de succès.

Le 21 mai 2023 la 1^{er} sortie TPV a eu lieu pour les véhicules à toutes petites vitesses (voitures ancêtres, tracteurs et mobylettes) autour de Charensat

Nous avons participé aux manifestations de nos club voisins (rallye de la clé de 12 à Pontaurmur, anniversaire de l'ARCG à Saint Gervais, regroupement des clubs de l'Auvergne et du Limousin à Messeix, Foire du Tacot à Montmarault...).



Le 9 juillet avec la FDSEA de la Creuse nous avons organisé à Mérinchal le village creusois du tour de France avec de nombreuses animations et une magnifique fresque réalisée à partir de voitures anciennes.

Le 14 juillet nous avons participé à la fête foraine de la commune de Mautes avec nos voitures et tracteurs

Le 6 aout, petite balade dans les confins du Puy-de-Dôme, Corrèze et Cantal avec visite du château de val et des entrailles du barrage de Bort-les-Orgues



Nous avons organisé notre troisième manifestation des « Vieilles Roues en Fête » le 10 septembre 2023. Cette année, le thème était de retrouver nos racines autour des fêtes de la batteuse avec la participation du groupe folklorique Icoranda, une exposition d'outils anciens, de nombreux véhicules ont franchi les grilles du château de la Mothe.



Pour clore l'année nous avons organisé une sortie dans les Combrailles avec un petit tour de vélorail au-dessus du viaduc des fades afin de découvrir

Si vous souhaitez participer à nos activités en 2024, n'hésitez pas à nous rejoindre en nous envoyant un mail à associationlesvieillesroues@gmail.com



Association « Sur les Sentiers de l'Art »

Saison 2023

L'association, créée en 2016, a pour but de soutenir l'expression artistique afin de créer du lien et d'ouvrir les portes du monde artistique actuel. L'hiver, les artistes travaillent dans leurs ateliers :

Peinture sur porcelaine, créations à partir de papiers peints anciens, linogravure, travail du métal, peinture, modelage et reliure. L'été, ils exposent leurs travaux dans différents lieux de la Creuse ou du Puy de Dôme :

- Saint-Georges Nigremont : exposition annuelle.
- Mozac : « Moz'Arts » à l'abbaye de Mozac .
- Lioux-Les-Monges : salon artistique d'été.
- Auzances : galerie « Les lavandières ».
- Mérinchal : exposition d'art contemporain et exposition d'été d'art figuratif organisées par l'association des « Amis du château de la Mothe », « La nature au cœur de l'œuvre » (Lyne Cheveau) à l'Atelier du Lac et « 40 ans de livres massicotés » à l'atelier-galerie de Marlanges.
- Animation de l'atelier mangas aux « Galopins en Marche ».



« Sur les Sentiers de l'Art » 06.44.86.05.98

USS MÉRINCHAL



UNE FINALE RICHE EN ÉMOTIONS, MAIS MALHEUREUSEMENT PERDUE AUX TIRS AU BUT

Les supporters s'étaient déplacés en nombre à Saint-Sulpice-le-Guérétois le dimanche 11 juin 2023 pour la finale de Coupe Gilbert Andrivet (consolante de la Coupe de la Creuse). Leur soutien n'aura malheureusement pas suffi pour prendre le dessus sur le RFC Sainte-Feyre. Avec cette finale et une 3ème place en championnat, l'équipe fanion peut tout de même être satisfaite de sa saison.



TOUJOURS CHAMPIONNES !

Comme l'an dernier, les Mérinchaloises ont remporté le championnat départemental de 1ère division à 8 et ont quitté la coupe en demi-finales.



De leur côté, les réserves masculines ont connu une réussite diverse. L'équipe B s'est une nouvelle fois difficilement maintenue en D2 (9ème place) et l'équipe C s'est hissée en finale du challenge-D4 (défaite contre Measnes).

Manifestations 2023

L'USS Mérinchal a organisé plusieurs manifestations en 2023 :

- **28 janvier.** Repas raclette à la cantine scolaire, avec plus d'une centaine de convives.
- **22 avril.** Tournoi Fifa (jeu vidéo de simulation de football) au château
- **3 juin.** Finales des coupes de la Creuse des jeunes à 11. Co-organisation avec l'Entente Sud Est. A cette occasion, Mme Le Maire de Mérinchal a offert un trophée aux coéquipiers de Yohan Bonvin et Mattéo Coste (équipe U17) pour récompenser leur belle saison.
- **23 juin.** Tournoi mixte (femmes / hommes) pour la fête avec l'AS Reterre-Fontanières, une sélection de pompiers du sud creusois et les jeunes du groupement Pôle Sud

ACTUALITÉS 2023

BUREAU 2023-2024

Un nouveau bureau a été élu lors de l'Assemblée générale du 16 juin dernier, en présence de M. Roland Desgranges, adjoint au maire.

Présidents : Vincent Chefdeville & Jérémy Laporte

Président d'honneur : Francis Uliana

Vice-président : Alexis Westrelin

Trésorière : Margot Bretagnon ;

Trésorière adjointe : Corinne Cluzel

Secrétaire : Thomas Demeneix ;

Secrétaire adjoint : Benjamin Vergne

Après de très longues années passées dans le bureau du club, Daniel Chefdeville et Yoann Paulaeck ont décidé de prendre un peu de repos, mais demeurent dirigeants. Merci pour tout le travail accompli !

TRIO ARBITRAL



Fraîchement formés et diplômés, Titouan Desgranges (15 ans), Javel Ahamadi (25 ans) et Valentin Gomot (19 ans) sont les nouveaux arbitres du club. On leur souhaite une belle réussite dans leurs nouvelles fonctions.

DE NOUVELLES TENUES POUR TOUTES LES ÉQUIPES



Chaque équipe a reçu un nouveau jeu de maillots, arborant un superbe logo réalisé par le jeune Mathis Gomot. Une tenue extérieure rouge complète pour l'instant l'équipement du club. Ces tenues ont été financées par des entreprises locales que l'on remercie chaleureusement.



Le Bois Lacheix, bois du lâcher-prise

Suite à l'achat du Bois Lacheix par la commune, parcelle cadastrée AD36 d'une superficie de 13690m², la municipalité a fait le choix d'y mener un projet de protection écologique et de valorisation paysagère. Ce projet est né d'une proposition de Thierry Thévenin, à la conclusion des dernières rencontres Forêt et santé, appuyant sur l'importance de conserver quelques forêts non-exploitées pour notre avenir. La commune a ensuite missionné l'éthnopaysagiste-illustratrice Tiphaine Laurent, nouvelle habitante de Mérinchal, afin d'activer ce projet pendant au moins un an, jusqu'à Juin 2024. L'enjeu du projet communal est d'en faire une réserve de faune et de flore, sans exploitation et gestion humaine. Bois du lâcher-prise, le projet du Bois Lacheix cherche à laisser la place à d'autres vivants que nous, en leur offrant des espaces de totale tranquillité tout en prévoyant une zone haute ouverte au public.

Ce projet à destination des habitants de Mérinchal et d'ailleurs s'inscrit dans les enjeux actuels de protection de notre patrimoine vivant et invite à une conscience collective. C'est pourquoi des événements ponctuels seront proposés afin de mieux comprendre ce bois local.

Tout d'abord, des animations pour les enfants seront proposées pendant les vacances scolaires, dans le cadre de l'ALSH les Galopins en marche.

Une exposition d'illustrations sur le bois a eu lieu au mois de Novembre au château de la Mothe. Elle a été ponctuée de moments de rencontres et d'ateliers, notamment lors de l'évènement Forêt et Santé du 11 au 12 novembre 2023.

Puis, des inventaires naturalistes seront menés, dans l'optique de guider la commune vers une gestion écologique délicate du bois. Enfin, un travail d'enquête sur les usages et la mémoire du bois est actuellement en cours afin de comprendre ce qui nous a lié, ou nous lie encore à ce bois.

Une restitution de ce travail est prévue pour juin 2024 et nous lançons dès maintenant un appel à témoignages.

Si vous souhaitez partager vos souvenirs du Bois Lacheix et participer au projet, n'hésitez pas à contacter Tiphaine Laurent au 06 65 44 40 73 ou par mail à tiphaine.laurent33@gmail.com.



Les métamorphoses de la place

Depuis plusieurs mois, c'est peu de dire que « les travaux de la place » alimentent toutes les conversations ! Et en cela, nous ne devons guère différer de nos prédécesseurs, car au cours du siècle passé, ses transformations successives ont à chaque fois dû faire couler beaucoup de salive... Petite rétrospective en images des différents visages de la place, à partir d'une sélection de cartes postales :

Avant 1908 : point de place, mais le cimetière.



La fête foraine de la saint Pierre est très à l'étroit le long de la Grande rue.



Après 1918, l'église a perdu son clocheton



A partir de 1922 : la silhouette du monument aux morts apparaît.

Côté ouest. A l'arrière plan, on voit la maison CHARRIERE, démolie en 1973, et l'immeuble DARGNAT, démolé en 1989 pour y implanter la nouvelle poste.



Dans les années 1950 : le champ de foire perd du terrain



Dans les années 1960 : il est supprimé, ainsi que le tilleul, la croix est déplacée, et le côté nord est aménagé.



Après 2023 : à vos appareils photo !



En 1923, Marius Gounaud né à Mérinchal le 20 mars 1899, était guillotiné à Paris.

Mais qu'est-ce qu'il avait donc fait ?

Marius est un jeune homme calme et gentil, bien apprécié par la population mais comme tous ses camarades, il pense à oublier la grande guerre, se donnant aux jeux, et surtout faire la fête, qui lui rapporte plus de dettes que d'argent, ce qui l'oblige souvent à réclamer de l'argent à son oncle Léon Boissière concierge, 25, rue de Constantine à Paris.

Après avoir fait la fête du dimanche 14 août 1921 ainsi qu'une bonne partie de la nuit, Marius se trouve dans une situation financière catastrophique, le matin du 15 août de bonne heure il décide de prendre le train de 8 heures à Mérinchal à destination de Paris, son intention est de réclamer à nouveau de l'argent à son oncle. Mais pendant le trajet, il se rappelle de toutes les dettes qu'il lui doit. Il pense qu'il serait certainement plus facile de demander des fonds à sa tante.

À son arrivée à la gare d'Austerlitz, il avait imaginé un subterfuge pour éloigner son oncle de la loge. Il lui téléphone pour lui dire que des bagages d'un locataire l'attendent à la gare Saint-Lazare. Sur ce coup de téléphone, Monsieur Boissière était bien parti, mais ce que Marius ne sait pas, c'est que sa tante était depuis quelques jours au Mont-Dore, alors Léon a eu la précaution de faire garder sa loge par un voisin. Et lorsque Marius s'y présente, il est surpris d'y trouver quelqu'un d'autre que sa tante.

Il s'en va, y revient le lendemain 16 août, il est environ 8 heures, et à sa nouvelle requête, une violente dispute s'engage avec son oncle Léon, qui refuse de lui prêter encore des sous. [...] - « Alors rends-moi donc ma capote de soldat que je t'ai laissée, je pourrais la vendre, lui dit Marius ». [...] - « Paresseux ! répond son oncle, je ne veux plus te voir. Voici ta capote. Mais tu n'auras pas de moi un morceau de pain ».

De colère Marius sort un revolver de sa poche pour intimider son oncle, mais dans la précipitation un coup de feu retentit. Léon s'écroule à terre sans donner aucun signe de vie. Atteint à la tempe droite par la balle qu'avait tirée son neveu, Léon est décédé sur le coup. Marius se rend vite compte de l'erreur qu'il vient de commettre. Désarmé, il ne sait plus comment faire, une idée lui vient à l'esprit. Il s'empare de tous les biens y compris onze cents francs qui se trouvent dans la loge, pour faire

croire qu'un cambriolage a mal tourné. Mais il se souvient que les voisins l'avaient vu arriver, il faut trouver autre chose, dans une remise il découvre une grande malle, il y place le corps de son oncle, en prenant soin de le recouvrir d'une carpe, et traîne le coffre de la loge dans le couloir de l'immeuble. Puis, il se déplace à la gare des Invalides à la recherche d'une voiture automobile. [...] - « C'est bien lourd, lui dit le chauffeur au moment de charger le panier. Vous devriez vous faire aider par le concierge ». [...] - « Le concierge est couché, je ne veux pas le réveiller, répondit Marius ». Après avoir hissé le lourd fardeau sur le taxi, il le fait transporter à la consigne de la gare de Lyon. Ensuite il se fait conduire 34, Boulevard Ledru-Rollin, dans un hôtel où il fait venir son amie Mado. Ensemble ils boivent pour deux cents francs de champagne. Marius règle au patron de l'hôtel une vieille note de quatre cents francs, puis il va achever la nuit dans un hôtel Boulevard de l'Hôpital.

Son procès a eu lieu le mercredi 11 octobre 1922, à la Cour d'Assises de la Seine.

La suite au prochain numéro.

Le lendemain, il retourne à la gare, son objectif c'est de faire acheminer la malle à Mérinchal, mais à l'époque de la gare de Lyon il fallait trois jours.

- « Trois jours pense Marius, c'est beaucoup trop long, en plein mois d'août il risque d'y avoir des odeurs ! ».

- « Il réfléchit comment faire ? ».

Une autre idée lui vient à l'esprit, il va trouver deux commissionnaires, et leur demande d'aller jeter la malle dans la Seine, leur disant qu'elle contient 80 kilogrammes de viande avariée.

Intrigué par le récit de Marius les deux comparses préviennent des policiers en factions sur le quai, qui firent une macabre découverte en ouvrant le panier en osier.

Marius qui est toujours en gare est arrêté sur le champ, puis conduit au poste de police, où il avoue son crime.

Pendant ce temps, la malle ensanglantée est enlevée de la gare, et le corps de Léon est transféré à la morgue de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

Présenté devant M. Jouselin Juge d'Instruction, Marius non seulement renouvelle les aveux, mais s'accuse également d'être l'auteur du meurtre commis dans le train de Marly sur la personne de M. Janin.

En effet, le 2 août 1921 à 16 heures 20, à l'arrivée en gare de Saint-Lazare d'un train venant de Marly, le cadavre de M. Charles-Maurice Janin, âgé de 55 ans, ancien vice consul de France au Chili habitant villa Jeanne, à Louveciennes, fut découvert. La victime avait eu la tête fracassée d'un coup de revolver tiré à bout portant, probablement lors du passage sous le tunnel des Batignolles. Le portefeuille du voyageur, contenant une centaine de francs avait été volé. L'enquête jusqu'à là, n'avait jamais permis de retrouver le véritable assassin.

Mais le Juge s'aperçoit bien vite que Marius fait des déclarations fantaisistes, et qu'il n'a rien à voir dans cette dernière affaire. Le magistrat ne conçoit pas d'ailleurs l'intérêt qu'il a à s'accuser du meurtre de M. Janin, alors que celui de son oncle allait avoir des conséquences graves.

Son procès a eu lieu le mercredi 11 octobre 1922, à la Cour d'Assises de la Seine.

La suite au prochain numéro.

LES SYMBOLES DE LA REPUBLIQUE

La république c'est le régime politique de la France depuis 1792.

Les symboles sont inscrits dans l'Article 2 de la Constitution Française.

ARTICLE II : * La langue de la République est le français (c'est la révision constitutionnelle du 25 juin 1992 qui a institué le français comme langue officielle de la République)

- * L'emblème national est le drapeau tricolore bleu, blanc, rouge.
- * L'hymne national est « La Marseillaise »
- * La devise de la République est « liberté, égalité, fraternité »
- * Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple

Il existe d'autres symboles très connus de la République mais qui ne sont pas inscrits dans la Constitution.

La devise « liberté, égalité, fraternité »

Cette devise est issue de la Révolution française. Elle figure dans les Constitutions de 1946 et 1958. On la trouve aux frontons des mairies, des écoles, sur des objets de grande diffusion comme les pièces de monnaie ou les timbres. Elle représente les valeurs qui nous unissent en tant que français.

Liberté : c'est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui.

Egalité : ce mot signifie que la loi est la même pour tous, que les distinctions de naissances ou de conditions sont abolies et que chacun est tenu à la mesure de ses moyens de contribuer aux dépenses de l'Etat.

Fraternité : c'est faire constamment aux autres le bien que l'on voudrait en recevoir.

Le drapeau tricolore

Apparu pendant la Révolution de 1789 d'abord sous la forme d'une cocarde de 3 couleurs bleu, blanc et rouge, il sera dessiné en 1794 à la demande de la Convention. Le bleu et le rouge sont les couleurs des Parisiens, les premiers à se soulever, ils encadrent le blanc, la couleur du roi, limitant ses pouvoirs. Il reste le symbole d'une France unie.



Toutefois, ce drapeau tricolore va connaître un parcours heurté...Au XIXème siècle avec les retours des monarchies, le drapeau blanc est adopté, puis à la proclamation de la République le 25 juillet 1848, beaucoup d'insurgés lui préfèrent le drapeau rouge, symbole de la Révolution, et c'est finalement Alphonse de Lamartine, poète et homme politique qui réussira de justesse à sauver notre emblème national.

Aujourd'hui, le drapeau tricolore flotte sur les bâtiments publics ; il est déployé dans la plupart des cérémonies officielles qu'elles soient civiles ou militaires.

Lorsque le Président de la République s'exprime publiquement, le drapeau français est souvent placé derrière lui. En fonction des circonstances, on trouve aussi le drapeau européen ou le drapeau d'un autre pays.

La Marseillaise



Elle a été composée en 1792 par un officier français en poste à Strasbourg : Rouget de Lisle comme un chant de guerre destiné à l'armée du Rhin, un appel au combat pour la victoire. Ce chant est repris par les fédérés de Marseille qui participent à l'insurrection des Tuileries le 10 août 1792. Son succès est tel qu'il est déclaré chant national le 14 juillet 1795. Le caractère d'hymne national est affirmé dans les Constitutions de 1946 et 1958.

A l'origine, chant de guerre révolutionnaire, il est aussi un hymne à la liberté et un chant de fraternité, aujourd'hui quand on le chante, on dépasse ce qui nous divise.. Ainsi en novembre 2015, suite aux attentats de Paris, les joueurs français et anglais se sont réunis pour chanter ensemble l'hymne français juste avant un match de football au stade de Wembley en Grande-Bretagne. La Marseillaise accompagne aujourd'hui la plupart des cérémonies officielles.

Marianne

Bien que la constitution de 1958 ait privilégié le drapeau tricolore comme emblème national, Marianne incarne la République française. Sous l'Antiquité, la démocratie est une femme, aussi les premières représentations de Marianne qui apparaissent sous la Révolution française sont celles d'une femme à bonnet phrygien; le bonnet phrygien est celui que portaient sous la Rome antique, les esclaves que leur maître avait décidé d'affranchir.

En naissant au XVIIIème, la République se devait de porter un nom du peuple, elle utilise le prénom Marianne, contraction de Marie et Anne, deux prénoms très populaires à cette époque. Marianne est donc une allégorie de la liberté et de la République.



AUTRES SYMBOLES : La fête nationale du 14 juillet, le coq...

MOTS CACHES

E	H	C	O	R	A	L	F	O	N	T	A	V	I	D	E	J	L	D	S
M	S	I	D	A	J	R	A	P	Z	G	P	M	A	R	N	I	E	R	E
T	X	C	X	U	B	E	B	E	S	U	O	R	Y	E	P	A	L	R	H
D	I	J	C	Z	I	Z	S	O	O	K	T	P	T	V	M	G	R	V	P
P	E	N	K	E	C	A	E	N	P	V	F	Q	R	J	S	E	F	C	A
Y	F	F	U	R	T	M	G	S	E	W	I	Y	A	P	S	T	R	A	N
N	O	L	U	G	K	M	N	E	L	X	D	L	S	J	O	F	L	L	E
U	D	L	S	P	O	A	A	V	U	Q	I	W	L	R	R	U	R	E	R
R	N	V	E	C	K	R	L	U	O	W	Q	E	P	E	E	K	Y	L	Y
P	O	I	L	C	B	G	L	A	S	Y	P	L	R	Q	L	Z	F	A	G
B	C	C	E	F	H	T	I	E	S	R	O	H	A	E	X	U	W	V	L
L	M	M	M	E	J	E	T	S	E	A	J	E	T	B	Z	E	M	Y	A
A	D	A	O	D	D	Z	R	R	D	F	H	R	R	L	O	A	H	E	V
B	U	R	N	A	E	D	E	N	R	E	V	A	L	D	A	G	L	X	A
E	A	L	T	D	N	G	S	N	O	L	W	U	E	D	A	R	T	E	L
S	Z	A	A	U	I	H	H	N	B	H	X	L	A	J	C	L	R	Z	E
S	A	N	U	A	C	N	L	E	M	O	N	T	B	A	B	U	T	W	T
E	M	G	R	S	R	P	X	V	P	N	B	E	A	U	D	E	I	X	T
D	E	E	A	A	E	N	Q	F	L	E	M	O	N	T	M	E	R	L	E
E	L	S	T	L	M	X	H	L	A	H	C	N	I	R	E	M	U	S	G

BEAUDEIX
BORDESSOULE
CONDOFEIX
FONTAVIDE
GRAMMAZE
LA BESSEDE
LA PEYROUSE

LAZEREIX
LA ROCHE
LA SAUDADE
LA VALETTE
LA VERNEDE
LE CHER
LE FARY

LHERAULT
LE LAC
LE MAZAUD
LE MONTAURAT
LE MONTBABUT
LE MONTMERLE
LETRADE

MARLANGES
MARNIERE
MERCIN
MERINCHAL
PANERY
PARJADIS
POUYAL

PRUNY
SEAUVES
SERRE
SERTILLANGES
TRASLPRAT
TRUFFY
VILLELUME



Réalisée par Thiphaine LAURENT

Le Bois Lacheix